



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Gendarmerie royale du Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

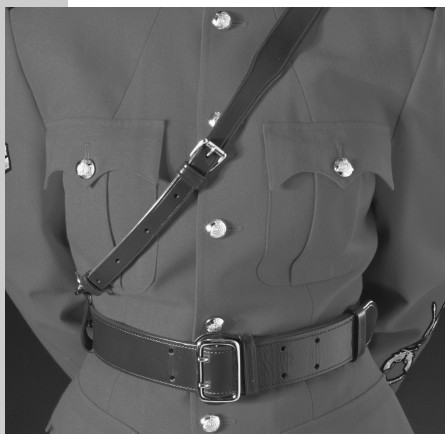
Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-67

ISBN 0-660-61841-9



Gendarmerie royale du Canada Royal Canadian Mounted Police



**Rapport sur les plans et les
priorités 2002-2003
Gendarmerie royale du Canada**

**L'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada**

Table de matières

1. Préambule	
Acronymes utilisés	3
Message du Ministre	5
Message du Commissaire	7
Déclaration de la direction	9
Renseignements sur la GRC	11
2. Histoire de la GRC	12
Le RPP en transition	12
Gestion du rendement – une nouvelle façon de raconter notre histoire	13
Notre mission	13
Le cadre stratégique	15
Priorités stratégiques	15
Objectifs stratégiques	15
Stratégies de gestion	15
Principes directeurs	15
3. Résultats stratégiques et secteurs d'activité	16
4. Contexte de planification	18
Contexte organisationnel	18
Cadre de fonctionnement	20
Services de police fédérale	20
Services de police contractuelle	20
Services de maintien de la paix	21
Services de police de protection	22
Services nationaux de police	22
Structure organisationnelle	23
Contexte de mise en œuvre – Notre environnement	24
5. Renseignements détaillés selon les résultats stratégiques	27
Réduire la menace que représentent le terrorisme et le crime organisé	27
Réduire la participation des jeunes aux activités criminelles	29
Réduire la violence et la victimisation	30
Favoriser la justice alternative	31
Faire preuve de leadership dans les services de police intégrés à tous les niveaux	32
Assurer une saine gestion et une reddition des comptes rigoureuse	33
Accroître l'efficacité et l'efficacité des clients	34
Offrir des produits et des services de grande qualité en temps opportun	35
Placer l'innovation et la recherche au cœur des activités des Services nationaux de police	36
Assurer une intégration maximale du processus d'application de la loi	37
Maximiser le rendement des investissements consentis par les divers intervenants	38
6. Autres renseignements	39
Contacts	39
7. ANNEXE	40
Renseignements financiers	40
Soutien aux autres initiatives	40
Initiatives horizontales	40
Initiatives collectives	40

Section 1. Préambule

Acronymes utilisés

ABC	Association des banquiers canadiens	ITR	Identification en temps réel
ACCP	Association canadienne des chefs de police	MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
ACDI	Agence canadienne de développement international	MAINC	Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada
ADN	Acide désoxyribonucléique	MDN	Ministère de la Défense nationale
ADRC	Agence des douanes et du revenu du Canada	MJ	Ministère de la Justice
AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada	NIST	National Institute Standards of Technology
AL	Agent de liaison	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
BCP	Bureau du Conseil privé	ONU	Organisation des Nations Unies
BRF	Bureau de renseignement financier	OPC	Opération policière conjuguée
CANAFE	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	PAC	Projet d'analyse des contrefaçons
CCG	Centre canadien de gestion	PC	Produits de la criminalité
CCP	Collège canadien de police	PE	Protocole d'entente
CHOIX	Fais le bon choix pour la vie	PFJA	Programme de formation à l'intention des jeunes Autochtones
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada	PPO	Police provinciale de l'Ontario
CICAD	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (acronyme espagnol)	RECOL	Signalement en direct des crimes économiques
CIPC	Centre d'information de la police canadienne	PVCA	Programme de valorisation des cadets autochtones
CIVPOL	Police civile	RCISP	Réseau canadien d'information sur la sécurité publique
CNLC	Commission nationale des libérations conditionnelles	RPP	Rapport sur les plans et les priorités
CPM	Cabinet du Premier ministre	RR	Rapport sur le rendement
CPP	Commission des plaintes du public contre la GRC	RSO	Rapport statistique sur les opérations
CVMO	Commission des valeurs mobilières de l'Ontario	SALCV	Système d'analyse des liens entre les crimes de violence
DCJ	Division de la comptabilité judiciaire	SARSAID	Système d'accès régional au Système automatisé d'identification dactyloscopique
DGBS	Direction de la gestion des biens saisis	SCC	Service correctionnel Canada
DRHC	Développement des ressources humaines Canada	SCRC	Service canadien de renseignements criminels
EIPF	Équipe intégrée de la police des frontières	SCRS	Service canadien de renseignements de sécurité
ESNI	Équipe de sécurité nationale intégrée	SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
ETP	Équivalent temps plein	SDD	Stratégie de développement durable
FBI	Federal Bureau of Investigation	SELF	Section de l'exécution des lois fédérales
FJC	Forum de justice communautaire	SGC	Solliciteur général du Canada
GED	Gouvernement en direct	SGE	Système de gestion de l'environnement
GEI	Groupe d'étude sur l'immigration	SGIE	Système de gestion de l'information environnementale
GES	Groupe des enquêtes spéciales	SIF	Stratégie d'information financière
GRC	Gendarmerie royale du Canada	SIG	Système d'information de la gestion
IAS	Initiative d'amélioration des services	SIMCCJ-ED	Système d'inscription, de mise à jour et de contrôle des casiers judiciaires – Entrée directe
IICPC	Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité	SNP	Services nationaux de police
ILAC	Initiative de lutte anticontrabande	TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
IP	Immigration et passeport	UMPC	Unité mixte des produits de la criminalité
IPP	Personne jouissant d'une protection internationale	UNCIVPOL	Police civile de la Force des Nations Unies
ISB	Initiative du secteur bénévole	USINS	United States Immigration and Naturalization Service
ISO	Organisation internationale de normalisation (acronyme anglais)		

Message du Ministre

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui fait état des plans, des priorités et des résultats escomptés pour la période allant du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

Le portefeuille du Solliciteur général comprend le ministère du Solliciteur général du Canada (SGC), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service correctionnel du Canada (SCC), la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ainsi que trois organismes d'examen. Travaillant en étroite collaboration avec un large éventail de partenaires du domaine de la sécurité publique au pays et à l'étranger, ces organismes jouent un rôle essentiel au sein du système de justice pénale canadien au chapitre de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et des libérations conditionnelles. Individuellement et collectivement, ils contribuent à assurer la sécurité du pays et à protéger les Canadiens et les Canadiennes.

Même si le contexte mondial de sécurité a changé, c'est avec optimisme et confiance que nous abordons les prochains mois et avec une détermination renforcée que nous empêcherons une menace quelconque à la sécurité publique – quelle que soit sa nature ou son origine – compromettre la qualité de vie dont nous avons le privilège de jouir au Canada. Le gouvernement du Canada avait à cœur de protéger les Canadiens et les Canadiennes contre le terrorisme et le crime organisé bien avant les événements qui se sont déroulés à New York et à Washington en septembre dernier. Aujourd'hui et au cours des mois à venir, grâce aux efforts constants de la GRC et de ses nombreux partenaires, nous continuerons à améliorer la capacité, la coordination et la collaboration au sein des organismes de sécurité et d'application de la loi, tant au pays qu'à l'étranger.

Ces investissements nous aideront à honorer les engagements que nous avons pris envers les Canadiens et les Canadiennes et qui sont énoncés dans le Plan



antiterroriste du Canada : nous protégerons notre mode de vie en empêchant dans un premier temps l'entrée des terroristes au pays; nous continuerons à perfectionner les outils et autres moyens qui nous permettrons de mieux identifier, poursuivre, condamner et punir les terroristes; nous ferons en sorte que la frontière canado-américaine demeure sûre et accessible aux habitants des deux pays et nous travaillerons de concert avec nos partenaires internationaux pour traduire les terroristes en justice, tout en analysant les causes sous-jacentes du terrorisme.

L'approche adoptée par le gouvernement fédéral afin d'assurer la sécurité du Canada et de ses habitants reste sévère mais

équilibrée : elle repose sur une base solide formée des processus, des partenariats et des mesures de protection établis en matière de sécurité publique et de sécurité nationale. Nos interventions demeureront à la fois punitives et préventives; nous nous attaquerons aux causes profondes du comportement criminel tout en donnant aux victimes le droit de parole qui leur revient. Nous sommes conscients que notre succès se mesurera à l'aune de la force et de la qualité des partenariats établis au pays et à l'étranger. En travaillant de concert avec nos partenaires, nous tiendrons la promesse que nous avons faite aux Canadiens et aux Canadiennes de toutes nationalités et de toute provenance, à savoir respecter et protéger les valeurs de notre pays ainsi que les droits fondamentaux de ses citoyens.

Les Canadiens et les Canadiennes sont en droit de s'attendre à ce que leurs foyers, leurs rues et leurs collectivités soient sûrs. En ma qualité de solliciteur général, j'ai la ferme intention de travailler avec mes collègues à intensifier les efforts nécessaires en vue d'améliorer la qualité de vie, actuelle et future, de l'ensemble de la population canadienne. Je suis persuadé que nous atteindrons cet objectif avec le concours de la GRC, une organisation toujours en quête d'excellence.

**L'honorable Lawrence MacAuley, C.P., député
Solliciteur général du Canada**

Introduction du Commissaire

Depuis plus de 128 ans, la GRC fournit des services de police exemplaires aux Canadiens et aux Canadiennes. Cependant, le monde est en constante évolution et le Canada a changé irrévocablement depuis l'époque lointaine de la Police à cheval du Nord-Ouest. Plus récemment, les forces de la mondialisation, du terrorisme et de la technologie ont changé non seulement le monde, mais aussi les attentes de la population canadienne face aux organismes gouvernementaux. Aujourd'hui, au lendemain du 11 septembre, les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que le gouvernement et les organismes gouvernementaux soient plus attentifs à leurs besoins et plus efficaces, d'une part, et plus responsables et transparents, d'autre part.



La GRC est fière de faire preuve de souplesse s'adaptant rapidement aux changements. À titre de service de police national du Canada, nous sommes tout à fait résolus à répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de façon proactive et réceptive. Notre but opérationnel est d'assurer la **sécurité des foyers et des collectivités**.

Le présent rapport fait état des plans et des priorités établis en vue d'atteindre ce but pour l'exercice 2002-2003 et présente les activités mises en œuvre à mi-chemin de notre calendrier de transition pluriannuel. Il met l'accent sur notre plan d'action et sur notre capacité à atteindre notre but opérationnel ainsi que notre but organisationnel, c'est-à-dire devenir une **organisation d'excellence axée sur la stratégie**. Pour atteindre ces buts, nous devons compter sur une base solide constituée de personnel qualifié et de technologie novatrice, et consolider les quatre thèmes ou « piliers » suivants : processus décisionnel fondé sur le renseignement, responsabilités bien définies à tous les échelons, établissement intensif de ponts et de partenariats, et raffermissement des valeurs exemplaires de la GRC.

En novembre 2000, nous avons élaboré et adopté un **cadre stratégique**, qui continue de nous indiquer notre ligne de conduite à court et à moyen termes. Ce cadre établit nos **priorités stratégiques**, vers lesquelles convergent nos activités opérationnelles, à savoir le terrorisme et le crime organisé, la jeunesse, les services de police internationaux, la justice alternative et les services de police intégrés. Toutes les initiatives que nous entreprenons se doivent d'être harmonisées avec ces priorités.

Notre **cadre stratégique** définit également nos six **stratégies de gestion** à court terme, afin que nous adoptions un style de gestion axé sur les valeurs et que nous utilisions au mieux l'argent des contribuables.

- Adopter une approche axée sur le renseignement – mettre en place au sein de la GRC un processus décisionnel aussi rigoureux et fondé sur le renseignement que celui que nous utilisons pour prendre des décisions en matière de police et de gestion – utiliser un « outil » exemplaire appelé « Modèle des opérations » afin d'améliorer le processus décisionnel à tous les échelons.
- Améliorer les communications, à l'interne avec notre personnel et à l'externe avec les clients, les partenaires et les intervenants.
- Mettre en application les principes inhérents à la fonction de contrôleur moderne – gestion des ressources rigoureuse axée sur les résultats, gestion des risques consciencieuse et contrôles efficaces.
- Améliorer notre capacité technologique – point de départ pour assurer la diffusion des renseignements et la transparence de nos rapports.
- Améliorer nos capacités en matière de ressources humaines – affecter aux différents postes les meilleurs candidats qui soient et leur fournir le soutien nécessaire pour qu'ils excellent dans leur travail.
- Améliorer nos processus de planification et mettre en place une méthode de gestion du rendement – pour être en mesure de bien évaluer les résultats en fonction de plans et de priorités clairement établis et de rendre compte de ces résultats.

Par ailleurs, nous continuerons à mettre en application le programme de sécurité publique ainsi que les politiques sociales et les politiques en matière d'application de la loi connexes; à veiller à ce que nos priorités s'harmonisent à celles du gouvernement du Canada; offrir à nos clients, de concert avec nos partenaires, des services intégrés et uniformes; et de mettre l'accent sur l'atteinte *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*.

Les services de police offerts au Canada par la GRC s'étendent sur trois siècles; trois époques différentes auxquelles elle s'est adaptée et efforcée de répondre aux besoins de la société. Les Canadiens et les Canadiennes méritent non seulement que leur gouvernement fasse une utilisation optimale de leur argent, mais aussi de recevoir les meilleurs services de police possible. Nous saurons nous montrer à la hauteur de leurs attentes.

Le Commissaire G. Zaccardelli

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2002-2003 de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisme;
- sont conformes aux principes de présentation des rapports énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur des systèmes d'information et de gestion sûrs.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Le Commissaire G. Zaccardelli

Date: _____

Renseignements sur la GRC

Sites Internet proposés

Dans le cadre de l'initiative du Gouvernement en direct, des renseignements particuliers sur la GRC sont diffusés sur Internet.

Afin d'avoir accès au RPP en direct, visiter notre site Web à : www.rcmp.ca/dpr/rpp02f.htm

Sites Internet proposés	GRC Police communautaire – GRC Apprentissage – GRC	www.rcmp.ca www.rcmp-ccaps.com www.rcmp-learning.org
--------------------------------	--	--

Autres sites Internet proposés

Solliciteur général du Canada	www.sgc.gc.ca
Service canadien du renseignement de sécurité	www.csis-scrs.gc.ca
Commission des plaintes du public contre la GRC	www.cpc-cpp.gc.ca
Service correctionnel	www.csc-scc.gc.ca
Commission nationale des libérations conditionnelles	www.npb-cnlc.gc.ca
Comité externe d'examen de la GRC	www.erc-cee.gc.ca
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	www.tbs-sct.gc.ca

Le *Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003* est présenté de manière à fournir des renseignements clés sur la planification de notre programme stratégique, pour la prochaine année financière ainsi que pour les deux ou trois années à venir. Avant de passer aux renseignements détaillés selon les secteurs d'activité et les objectifs stratégiques, voici un aperçu de notre orientation pour l'avenir et des facteurs environnementaux qui influent sur nos plans et nos priorités.

Le RPP en transition

L'an passé, dans notre Rapport sur les plans et les priorités, nous avons décrit le but que le nouveau Commissaire avait établi pour l'organisation, alors qu'il amorçait sa « surveillance » (septembre 2000). Il incitait la GRC à devenir une organisation d'excellence et décrivait notre **cadre stratégique** pour la première fois, soit notre itinéraire vers l'excellence. Il annonçait que la GRC allait désormais miser sur une intervention stratégiquement proactive plutôt que sur la tactique et la répression au chapitre du maintien de l'ordre et de l'application de la loi.

Cette année, le changement d'orientation se poursuit. Nous continuons à utiliser la « stratégie », sous la forme de notre **cadre stratégique**, comme lentille à travers laquelle nous établissons l'ordre de priorité de nos activités. Nous avons fait un premier pas important vers l'adoption d'un processus clair d'obligation redditionnelle grâce à notre **cadre stratégique**, en misant sur une planification stratégique fondée sur des priorités stratégiques au niveau de l'organisation et des secteurs d'activité.

Les efforts que nous déployons depuis plusieurs années pour devenir une organisation d'excellence convergent maintenant vers la **gestion du rendement**. Nous tenons à atteindre nos **priorités et nos objectifs stratégiques** en offrant des services de qualité et en faisant une utilisation optimale de nos ressources.

Le rapport que nous présenterons l'an prochain sera le dernier de nos années de transition. Il sera axé sur les résultats et préparé à l'aide d'un **tableau de bord prospectif**, soit l'outil que nous avons choisi pour mettre en application les principes de la **gestion du rendement**.

La mise en application de nos principes de gestion va bon train, mais nous éprouvons encore beaucoup de difficultés au chapitre de la présentation de nos rapports



Priorités stratégiques :

*Terrorisme et crime organisé
Jeunesse
Services de police internationaux
Justice alternative
Services de police intégrés*

Objectifs stratégiques :

*Prévention et éducation
Renseignements
Enquêtes
Application de la loi
Protection*

financiers. Nos systèmes d'information n'ont pas encore la capacité voulue pour établir un lien entre les ressources et les résultats stratégiques. Il nous est toujours impossible de déterminer avec exactitude la « valeur » de chaque dollar du budget en résultats mesurables en matière de prestation de programmes et de services. Compte tenu des préoccupations des Canadiens et des Canadiennes en matière de sécurité à la suite des événements du 11 septembre 2001, nous nous demandons toujours si nous disposerons ou non des ressources requises pour offrir à la population canadienne tous les services de protection et de sécurité auxquels elle s'attend. Voilà les principales difficultés que nous devons surmonter dans les mois à venir.

Outre la transition de la GRC, le nouveau Commissaire a soulevé un autre problème encore plus difficile à définir, pour l'instant, en ce qui concerne les plans et les priorités. Non seulement a-t-il fixé un but organisationnel et un but opérationnel, mais il a aussi présenté une « **vision** » différente des services de police et d'application de la loi, soit devenir une organisation en mesure d'offrir des services proactifs et dotée des ressources requises pour s'attaquer aux causes profondes des crimes extrêmes et du terrorisme en l'absence de limites de compétence.

Nous avons progressivement élaboré et mis au point un modèle de « services de police intégrés » visant à favoriser une collaboration continue et durable entre tous les partenaires des services de police et d'application de la loi au Canada et à l'étranger.

Ce modèle comprend quatre dimensions.

- Il est axé sur le renseignement – partage de renseignements à tous les échelons des organismes de police et d'application de la loi.
- Il comporte un mécanisme d'évaluation des menaces communes – utilisation des mêmes outils analytiques dans des milieux de travail semblables.
- Il établit des priorités communes – accent mis sur des cibles stratégiques et tactiques identiques pour tous les organismes.
- Il mise sur une action commune – suivi des décisions prises assuré par de nombreux organismes et non pas par un seul organisme chargé de toutes les activités.

Bien que ce modèle soit principalement axé sur l'amélioration du mécanisme d'échange de renseignements et du processus décisionnel aux échelons local, régional, national et international des services de police de la GRC, il peut aussi s'appliquer aux « problèmes » de criminalité et de sécurité que doivent faire face les organismes et les gouvernements de tous les échelons dans un contexte mondial.

Le modèle de services de police intégrés convient bien au 21^e siècle :

- Collecte, analyse et diffusion de renseignements criminels et analyse des risques et des menaces
- Utilisation d'outils d'évaluation à la fine pointe de la technologie pour établir des priorités tactiques et des cibles communes aux fins des enquêtes
- Optimisation stratégique des ressources – tous les organismes partenaires d'application de la loi – tous les échelons des services de police pour l'établissement de priorités stratégiques communes
- Coordination des activités d'enquête et d'application de la loi au sein de l'ensemble des services de police internationaux afin de contrer l'« internationalisation » croissante de la criminalité

Plus la portée et l'incidence de la concertation axée sur la réalisation de cette « vision » seront comprises, plus les activités visant l'atteinte de cette dimension clé de la GRC se refléteront dans les futurs documents de planification, de compte rendu et de responsabilisation.

Gestion du rendement – une nouvelle façon de raconter notre histoire

La gestion du rendement est le ciment qui assure la cohésion de notre **cadre stratégique**, ses priorités et ses objectifs stratégiques. Grâce à ce type de gestion, nous serons en mesure de gérer notre organisation en concentrant tous nos efforts sur un rendement optimal par rapport à notre programme stratégique. Il nous permettra également d'expliquer les résultats ou le rendement obtenus, que ce soit aux parlementaires dans notre Rapport sur le rendement, aux membres de la collectivité dans notre rapport annuel ou aux personnes qui assisteront aux conférences que nous organisons pour faire connaître nos pratiques exemplaires à nos collègues internationaux.

Notre Mission

La Gendarmerie royale du Canada est le service de police national du Canada. Fière de ses traditions et sûre de pouvoir relever les défis des années à venir, la Gendarmerie s'engage à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, de concert avec les collectivités qu'elle sert.

La Gendarmerie fournit aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police axés sur des résultats stratégiques concrets dans le cadre du programme de sécurité publique du gouvernement.

Histoire de la GRC

Pour la GRC, les principes inhérents à la fonction de contrôleur moderne font aussi partie intégrante du concept de **gestion du rendement**. En 1999, la GRC était l'un des douze organismes gouvernementaux fédéraux à prendre part à un projet pilote sur la fonction de contrôleur moderne. En juin 2001, tous les organismes fédéraux étaient invités à y participer. Il s'agit d'un élément essentiel de l'initiative du Conseil du Trésor intitulée *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, qui fait suite à l'Examen des programmes et à l'initiative intitulée *Repenser le rôle de l'État*, axée sur les quatre thèmes suivants : mettre les citoyens au cœur de ses préoccupations, obéir à un ensemble de valeurs claires, obtenir des résultats et dépenser de façon responsable.

La fonction de contrôleur moderne consiste à veiller à ce

- que la direction, dans son processus décisionnel, puisse compter sur une information rigoureuse, exhaustive et intégrée portant sur la performance financière, non financière, historique et future ainsi que sur des conseils, des analyses et des interprétations appropriés à l'égard de cette information;
- qu'un solide environnement de gestion des risques soit créé et maintenu;
- que des systèmes de contrôle répondent aux besoins de la direction et qu'ils tiennent compte des risques;
- qu'il existe une éthique, des pratiques d'éthique et un système de valeurs.

Plus précisément, la fonction de contrôleur moderne permet à la GRC d'assumer un rôle beaucoup plus important et d'intégrer de nombreux aspects de ce rôle dans ses fonctions de gestion.

La GRC est toujours aussi déterminée à moderniser sa fonction de contrôleur, laquelle fait partie intégrante des **stratégies de gestion** comprises dans son **cadre stratégique**.

La **gestion du rendement** nous permet également de déterminer les responsabilités de gestion requises pour obtenir de bons résultats, faire connaître nos priorités stratégiques à la grandeur de l'organisation, structurer une hiérarchie stratégique dans les unités opérationnelles et les régions, faire preuve de clarté et de transparence au chapitre de l'affectation des ressources et rendre compte de ces résultats.

Le **tableau de bord prospectif** est l'outil que nous avons choisi pour assurer la rigueur de notre processus de planification ainsi que de notre processus d'évaluation et d'établissement des rapports pour déterminer si nous avons atteint nos objectifs ou non. Cet outil est celui qui reflète le mieux nos valeurs et nos buts. Il nous permettra d'assurer une « gestion par le rendement » : transparence, normes et mesures, évaluation ouverte, capacité d'apprendre rapidement et de combler les lacunes observées.

Le tableau de bord prospectif est l'outil que nous privilégions pour mettre en œuvre la vision qui nous permettra de devenir une organisation d'excellence. Au cours de la dernière année, nous avons tenu de vastes consultations au sujet du tableau de bord prospectif et nous avons donné une formation complète sur cet outil à la grandeur de l'organisation. Les rapports sur nos plans et nos priorités ainsi que les rapports sur notre rendement seront désormais établis à l'aide du tableau de bord prospectif. Cette dernière constituera le moyen que nous utiliserons pour raconter l'histoire de la GRC à divers auditoires, notamment les organismes centraux, les parlementaires, nos partenaires et, surtout, les Canadiens et les Canadiennes.

Le cadre stratégique – plaque tournante de l'histoire de la GRC

Le **cadre stratégique**, élaboré en novembre 2000, demeure l'itinéraire à suivre en vue d'atteindre notre objectif stratégique, c'est-à-dire assurer *la sécurité des foyers et des collectivités* pour tous les Canadiens et les Canadiennes, et notre objectif organisationnel, soit devenir une organisation d'excellence. Ce cadre comprend nos priorités stratégiques, nos objectifs stratégiques (fonctions essentielles) et nos stratégies de gestion.

Le cadre fournit une orientation stratégique à l'organisation : toute personne peut s'y reconnaître et reconnaître le travail qu'elle accomplit. Il constitue également un moyen de faire connaître notre orientation tant sur le plan du contrôle de la gestion que sur celui de l'apprentissage stratégique, de sorte que les priorités et les objectifs qui s'y inscrivent confèrent de la pertinence et de la valeur au travail de la GRC.

Priorités stratégiques

En tant que service de police national du Canada, notre objectif premier est d'assurer la sécurité et la protection des Canadiens et des Canadiennes. Dans un avenir prévisible, nous concentrerons nos activités sur les cinq priorités stratégiques suivantes, qui constituent le meilleur moyen de faire baisser le « baromètre » de la criminalité.

- Le terrorisme et le crime organisé
- La jeunesse
- Les services de police internationaux
- La justice alternative
- Les services de police intégrés

Les priorités stratégiques font l'objet d'un examen annuel pour assurer leur harmonisation à l'objectif principal.

Objectifs stratégiques

Le principal moyen dont nous disposons pour réaliser nos priorités stratégiques est de continuer à améliorer nos fonctions essentielles, c'est-à-dire à atteindre nos objectifs stratégiques.

- La prévention et l'éducation
- Le renseignement
- Les enquêtes
- L'application de la loi
- La protection

Stratégies de gestion

Nos stratégies de gestion sont le principal moyen à court terme que nous avons pour atteindre nos priorités, nos objectifs et nos résultats stratégiques.

- Adopter une approche axée sur le renseignement – mettre en place au sein de la GRC un processus décisionnel aussi rigoureux et fondé sur le renseignement que celui que nous utilisons pour prendre des décisions en matière de police et de gestion – utiliser un « outil » exemplaire appelé « *Modèle des opérations* » afin d'améliorer le processus décisionnel à tous les échelons.
- Améliorer les communications, à l'interne avec notre personnel et à l'externe avec les clients, les partenaires et les intervenants.
- Mettre en application les principes inhérents à la fonction de contrôleur moderne – gestion des ressources rigoureuse axée sur les résultats, gestion des risques consciencieuse et contrôles efficaces.
- Améliorer notre capacité technologique – point de départ pour assurer la diffusion des renseignements et la transparence de nos rapports.
- Améliorer nos capacités en matière de ressources humaines – affecter aux différents postes les meilleurs candidats qui soient et leur fournir le soutien nécessaire pour qu'ils excellent dans leur travail.
- Améliorer nos processus de planification et mettre en place une méthode de gestion du rendement – pour être en mesure de bien évaluer les résultats en fonction de plans et de priorités clairement établis et de rendre compte de ces résultats.

Principes directeurs

Pour bâtir une **organisation d'excellence** guidée par une **vision stratégique**, nous nous appuyons sur les principes directeurs suivants :

- axer nos activités sur le renseignement;
- agir en accord avec nos valeurs – intégrité, honnêteté, professionnalisme, compassion, respect et imputabilité;
- établir des ponts;
- rendre compte à tous les échelons.

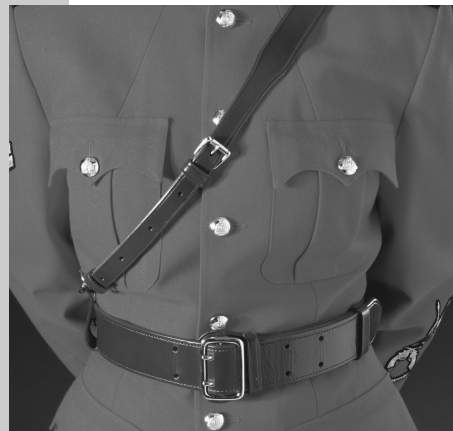
Les **cinq priorités stratégiques** comprises dans notre **cadre stratégique** sont énoncées dans la deuxième colonne du tableau présenté ci-après. Les priorités décrites dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002, qui ont guidé la GRC l'an passé, ont fait l'objet d'un remaniement et d'une réorientation. Ces priorités stratégiques font ressortir les activités mises en œuvre par nos différents secteurs d'activité (colonne de gauche).

Chacune des cinq priorités stratégiques est habituellement associée à plus d'un secteur d'activité, de sorte qu'elles sont interdépendantes sur le plan opérationnel, reflétant ainsi la nature complexe des tâches policières quotidiennes. Pour mettre en œuvre ses priorités stratégiques, la GRC travaille en collaboration avec de nombreux partenaires, notamment des ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, des collectivités et des groupes et organismes locaux. Elle travaille également en partenariat avec des Canadiens qui ont le droit de recevoir des services de police à titre de citoyens, tout en s'acquittant de leurs propres responsabilités civiques.

Les résultats stratégiques (troisième colonne) sont définis et expliqués en détail en fonction de nos plans et de nos priorités dans le reste du document. Le ou les secteurs d'activité responsables figurent dans la quatrième colonne.

Le Rapport sur le rendement de 2002-2003 que la GRC présentera à l'automne 2003 pour rendre compte de ses réalisations sera fondé sur ces priorités et résultats stratégiques ainsi que sur les secteurs d'activités responsables.

Résultats stratégiques et secteurs d'activités



Priorités stratégiques :

Terrorisme et crime organisé
Jeunesse
Services de police internationaux
Justice alternative
Services de police intégrés

Objectifs stratégiques :

Prévention et éducation
Renseignements
Enquêtes
Application de la loi
Protection

Résultats stratégiques et secteurs d'activités

Secteurs d'activité	Priorités stratégiques	Résultats stratégiques	Secteur d'activité responsable
Services de police fédérale	Terrorisme et crime organisé	Réduire la menace que représentent le terrorisme et le crime organisé	Services de police fédérale Services de police de protection
		Réduire la participation des jeunes aux activités criminelles	Services de police contractuelle
Services de police contractuelle	Jeunesse	Réduire la violence et la victimisation	Services de police contractuelle Services de maintien de la paix
		Favoriser la justice alternative	Services de police contractuelle
		Faire preuve de leadership dans les services de police intégrés à tous les niveaux	Services de police fédérale Services de police contractuelle Services de maintien de la paix Services de police de protection Services nationaux de police
Services de maintien de la paix	Services de police internationaux (y compris le maintien de la paix)	Assurer une saine gestion et une reddition des comptes rigoureuse	Services de police fédérale Services de police contractuelle Services de maintien de la paix Services de police de protection Services nationaux de police Structure organisationnelle
		Accroître l'efficacité des clients (SNP)	Services nationaux de police
Services de police de protection	Justice alternative	Offrir des produits de bonne qualité en temps opportun (SNP)	Services nationaux de police
		Placer l'innovation et la recherche au cœur des activités des Services nationaux de police	Services nationaux de police
Services nationaux de police	Services de police intégrés	Assurer une intégration maximale du processus d'application de la loi	Services nationaux de police
		Maximiser le rendement des investissements consentis par les divers intervenants	Services nationaux de police

Contexte organisationnel

La Gendarmerie royale du Canada, le service de police national, relève du ministre du Solliciteur général du Canada.

Son mandat est fondé sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, à savoir :

Appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

La GRC est unique au monde puisqu'elle est un service de police municipal, provincial et national. Elle agit à contrat dans trois territoires et huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) ainsi que dans de nombreuses municipalités et collectivités des Premières nations.

Les pouvoirs d'exécution des dispositions de la *Loi sur la GRC* et la responsabilité en matière de reddition de comptes sont conférés au Commissaire, qui relève du Solliciteur général du Canada. Il est appuyé par quatre sous-commissaires dans les régions et par trois sous-commissaires à la Direction générale. Ces derniers sont respectivement responsables de la Police opérationnelle, de la Gestion générale et du Contrôle ainsi que de l'Orientation stratégique. De plus, un commissaire adjoint est responsable des Services nationaux de police. Le Commissaire compte sur un dirigeant principal de l'Information, un dirigeant principal des Ressources humaines et un conseiller en matière d'éthique, lesquels relèvent directement de lui.

En outre, il y a 14 commandants divisionnaires, un commandant à la Division Dépôt (où sont situées les installations de formation de la GRC, à Regina en Saskatchewan) et 10 directeurs de programme à la Direction générale.



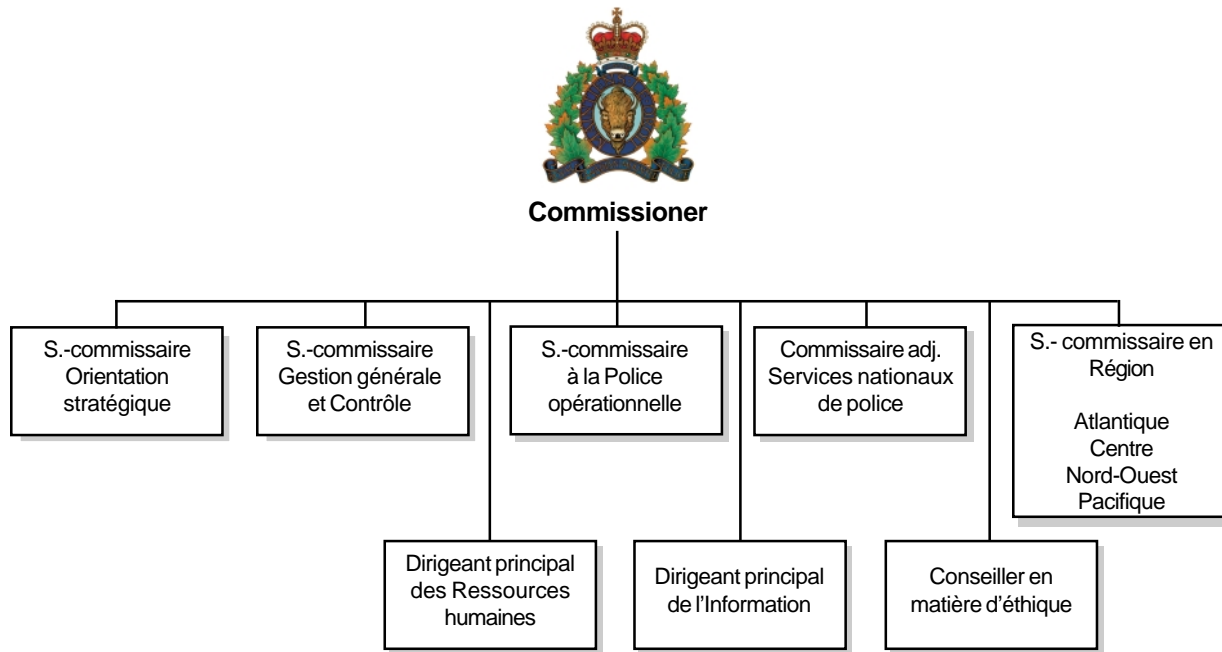
Priorités stratégiques :

*Terrorisme et crime organisé
Jeunesse
Services de police internationaux
Justice alternative
Services de police intégrés*

Objectifs stratégiques :

*Prévention et éducation
Renseignements
Enquêtes
Application de la loi
Protection*

Structure de la GRC



Plan de dépenses de la GRC

(En millions de dollars)

	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Budgétaire du Budget des dépenses principal	2 420,0	2 545,8	2 538,0	2 517,3
Non-budgétaire du Budget des dépenses principal	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins: Recettes disponibles	916,2	933,2	937,6	937,6
Total du Budget des dépenses principal	1 503,8	1 612,6	1 600,4	1 579,7
Rajustement aux dépenses prévues	196,8	37,3	3,6	3,0
Dépenses prévues nettes	1 700,6	1 649,9	1 604,0	1 582,7
Moins: Recettes non disponibles	11,6	11,6	11,6	11,6
Plus: Coût des services reçus sans frais	73,0	125,1	125,1	125,1
Coût net du programme	1 762,0	1 763,4	1 717,5	1 696,2
Équivalents temps plein	21 291	22 060	22 022	22 151

* Ce montant reflète les provisions les plus justes du total de dépenses à la fin de l'exercice courant. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.

Contexte de planification

Cadre de fonctionnement

La GRC compte les six secteurs d'activité suivants : les Services de police fédérale, les Services de police contractuelle, les Services de maintien de la paix, les Services de police de protection, les Services nationaux de police et la Structure organisationnelle. Ces secteurs sont décrits de façon détaillée dans les paragraphes qui suivent.

1. Services de police fédérale

Les Services de police fédérale offrent des services de police, d'application de la loi et d'enquête au gouvernement fédéral, à ses ministères et à ses organismes ainsi qu'aux Canadiens et aux Canadiennes dans les 13 provinces et territoires.

La GRC étant le service de police du Canada, les **Services de police fédérale** sont au cœur de son mandat national. Ils contribuent à assurer **la sécurité des foyers et des collectivités** en maintenant l'ordre à l'échelle locale, provinciale/territoriale et nationale.

Nous nous sommes engagés à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police fédérale de qualité afin d'assurer la stabilité et la prospérité de notre économie, d'une part, et à protéger la société canadienne contre le terrorisme, les menaces terroristes (p. ex. le bioterrorisme) et le crime organisé, d'autre part, dans des domaines qui affectent rarement directement la majorité des Canadiens et des Canadiennes (p. ex. la criminalité des entreprises, la fraude par télémarketing, la fraude boursière et la cybercriminalité).

Les services de police fédérale que nous offrons s'appuient sur des principes de police communautaire, notamment le travail d'équipe et l'établissement de partenariats avec les communautés que nous servons.

Vous trouverez des renseignements particuliers sur ce secteur d'activité aux adresses suivantes :

www.rcmp-grc.gc.ca/html/federalservices.htm
www.rcmp-grc.gc.ca/html/cr-intel.htm
www.rcmp-grc.gc.ca/html/organized-crime.htm

Services de police fédérale
Direction des renseignements criminels
Le crime organisé – GRC

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Services de police fédérale	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Dépenses de programme	605,2	577,8	544,8	539,1
ETP régis par la LGRC	3 939	4 086	3 944	3 970
ETP régis par la LEFP	507	480	485	488

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

2. Services de police contractuelle

Les services fournis par secteur d'activité sont le fruit d'ententes conclues entre le gouvernement fédéral et huit provinces, trois territoires, plus de 200 municipalités, 65 collectivités autochtones et trois aéroports. Les ententes à frais partagés conclues avec les provinces, les territoires et les municipalités sont d'une durée de 20 ans et prendront fin en 2012. Les ententes conclues avec les communautés autochtones sont des ententes communautaires tripartites entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

En vue d'atteindre notre objectif stratégique qui consiste à assurer la sécurité des foyers et des collectivités, nous offrons des services de qualité par l'entremise de la police communautaire. Nous nous efforçons donc de résoudre et de prévenir les problèmes de criminalité locaux en partenariat avec les collectivités que nous servons, et ce, en faisant appel à des moyens réactifs et proactifs.

Contexte de planification

En conséquence, toutes nos activités sont axées sur la consultation de nos clients et des intervenants, l'établissement de partenariats avec les collectivités et les organismes locaux, l'habilitation au chapitre de la prestation des services et la mobilisation des ressources communautaires et autres pour compléter nos propres ressources. Comme nous sommes à l'écoute de nos clients et de nos partenaires, les services de police contractuelle que nous offrons sont mieux adaptés aux besoins et aux priorités de chaque collectivité. En tirant parti des projets pilotes et des pratiques exemplaires que nous mettons en œuvre, nous améliorons continuellement la qualité de ces services. Plus de 75 000 bénévoles à la grandeur du pays soutiennent nos efforts, auxquels contribue également le fait que les employés de la GRC font partie intégrante de la structure sociale des collectivités qu'il sert.

Nous améliorons aussi nos services en appliquant notre méthode de résolution des problèmes aux victimes, aux délinquants et au grand public. Nous y parvenons en adoptant un ensemble de stratégies complémentaires pour chaque problème et chaque collectivité. Voici quelques-unes de nos stratégies.

- Réduire le taux de criminalité et dissuader les criminels de récidiver grâce à la répression.
- Prévenir les actes criminels et les récidives en trouvant des solutions aux problèmes sous-jacents communs.
- Offrir des mesures de justice réparatrice.
- Déjudiciariser certains actes commis par les jeunes contrevenants.
- Atténuer l'incidence de l'acte criminel sur les victimes.
- Cibler les délinquants présentant un risque élevé de récidive.
- Établir des partenariats.
- Favoriser l'éducation et la sensibilisation du public.

Vous trouverez des renseignements particuliers sur ce secteur d'activité aux adresses suivantes :

www.rcmp-grc.gc.ca/youth/index_e.htm
www.deal.org
www.rcmp-grc.gc.ca/aborig.htm

Stratégie nationale sur la jeunesse
Fais le bon choix pour la vie (CHOIX)
Programme de formation de la GRC à l'intention des jeunes Autochtones et Programme de valorisation des cadets autochtones

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Services de police contractuelle	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Dépenses de programme	348,2	360,5	362,0	361,8
ETP régis par la LGRC	10 417	11 232	11 332	11 432
ETP régis par le LEFP	1 057	1 099	1 099	1 099

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

3. Services de maintien de la paix

La GRC gère, pour le compte du gouvernement du Canada, la participation des policiers canadiens au volet police civile des missions de maintien de la paix et autres opérations internationales de soutien de la paix.

La décision d'affecter des agents canadiens au maintien de la paix dans les pays aux prises avec des conflits internes incombe aux ministres du cabinet responsables des ministères et organismes visés (MAECI, ACDI et Solliciteur général du Canada) en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada, conformément à la politique étrangère du gouvernement

en matière de maintien de la paix, laquelle relève habituellement des Nations Unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

La politique de maintien de la paix du gouvernement est gérée par le MAECI, le financement est assuré par l'ACDI et les missions sont administrées par le Solliciteur général du Canada (GRC) en vertu d'ententes officielles avec les ministères ou organismes visés.

La GRC fournit des policiers civils ayant les connaissances, les aptitudes, les habiletés et le profil linguistique requis pour répondre aux besoins des pays dévastés par la guerre.

Vous trouverez des renseignements particuliers sur ce secteur d'activité à l'adresse suivante :

www.rcmp-grc.gc.ca/peacekeepinindex_e.htm

Contexte de planification

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Services de maintien de la paix	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Dépenses de programme	0,0	0,0	0,0	0,0
ETP régis par la LGRC	0	0	0	0
ETP régis par le LEFP	0	0	0	0

Nota : Bien qu'il y ait des coûts de programme imputés à ce secteur d'activité, ceux-ci sont remboursés par l'ACDI en vertu d'une entente.

4. Services de police de protection

Aucune loi particulière ne régit les activités des Services de police de protection de la GRC. Celle-ci s'inspire de divers textes faisant autorité concernant son mandat en matière de protection.

Ce secteur d'activité a pour objet d'assurer la sécurité des dignitaires canadiens et étrangers ainsi que de leur résidence officielle et la sécurité des personnes jouissant d'une protection internationale en visite au pays. Ces services sont fournis en temps opportun par des membres hautement compétents qui utilisent pour ce faire des technologies de pointe.

La prestation des services de police de protection comporte certaines difficultés. En raison de leur nature même, les Services de police de protection sont en grande partie réactifs. Les voyages imprévus de dignitaires canadiens au pays et à l'étranger, les visites de dignitaires étrangers au Canada, les grands événements organisés au Canada et ceux qui se déroulent sur la scène internationale et qui ont des répercussions au pays posent des difficultés. Ce type d'activités présente de nombreux risques et laisse peu de place à l'erreur, étant donné la menace que représentent le terrorisme et le crime organisé et compte tenu de la nouvelle tendance qu'est la désobéissance civile.

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Services de police protection	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Dépenses de programme	146,4	116,1	96,4	96,4
ETP régis par la LGRC	652	618	618	618
ETP régis par le LEFP	64	24	24	24

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

5. Services nationaux de police

Administrés par la GRC, les Services nationaux de police (SNP) fournissent des services de soutien à tous les intervenants du système de justice pénale et constituent l'armature des quelque 500 organismes d'application de la loi du Canada. Les programmes mis en œuvre par les SNP contribuent de façon importante à l'atteinte des priorités du gouvernement, en particulier celle qui consiste à assurer *la sécurité des collectivités*. Ils s'harmonisent aux priorités du Solliciteur général du Canada en matière de sécurité publique, plus particulièrement sur la stratégie de lutte contre le crime organisé. Près de 70 % des services assurés les SNP sont offerts à l'extérieur de la GRC.

Ainsi, grâce à un système national d'échange de renseignements, les Services d'information et d'identité judiciaires collaborent avec les organismes canadiens d'application de la loi dans les domaines suivants :

- casiers judiciaires;
- empreintes digitales;
- imagerie judiciaire;
- enfants disparus.

Les installations et les systèmes utilisés par le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) favorisent la mise en commun de renseignements criminels et la collaboration interorganismes.

Contexte de planification

Le Collège canadien de police (CCP) offre de la formation spécialisée à des organismes d'application de la loi canadiens et étrangers.

Le Service des laboratoires judiciaires analyse scientifiquement les éléments de preuve recueillis sur les lieux d'un crime, présente des preuves médico-légales devant les tribunaux et mène des activités de recherche et de développement pour trouver de nouvelles méthodes médico-légales, comme celles de l'analyse de l'ADN.

Le soutien et le développement techniques des activités de surveillance sanctionnées par la loi sont assurés à la GRC par le programme des Opérations techniques. Par ailleurs, ce secteur est responsable du Centre canadien de données sur les bombes ainsi que du Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV), dont bénéficient tous les organismes d'application de la loi.

Enfin, les SNP coordonnent la gestion de l'information et les besoins en matière de technologie de l'information.

Vous trouverez des renseignements particuliers sur ce secteur d'activité aux adresses suivante :

www.cisc.gc.ca
www.ourmissingchildren.ca
www.rcmp-grc.gc.ca/html/labs.htm
www.nps.ca
www.rcmp-grc.gc.ca/technology/index_e.htm

Rapport annuel de 2001 du SCRC sur le crime organisé
 Bureau d'enregistrement des enfants disparus
 Service des laboratoires judiciaires
 Centre d'information de la police canadienne
 Technologie

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Services nationaux de police	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Dépenses de programme	338,7	368,1	374,7	351,6
ETP régis par la LGRC	1 084	1 496	1 496	1 496
ETP régis par le LEFP	548	369	369	369

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

6. Structure organisationnelle

La Structure organisationnelle appuie la gestion interne de l'organisation et englobe la gestion des Ressources humaines, la Gestion générale et la Fonction de contrôleur moderne ainsi que l'Orientation stratégique.

Les stratégies de planification et de gestion du rendement, les communications et l'application des principes inhérents à la fonction de contrôleur moderne constituent actuellement les principales activités de la Structure organisationnelle. Reportez-vous à la section 2 pour connaître les activités stratégiques de ce secteur d'activité.

Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

Structure organisationnelle	Prévisions des dépenses 2001-2002*	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Dépenses de programme	262,1	227,4	226,2	233,9
ETP régis par la LGRC	1 229	1 123	1 123	1 123
ETP régis par le LEFP	1 692	1 533	1 532	1 532

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Contexte de planification

Contexte de mise en œuvre – Notre environnement

La GRC est dotée d'une solide capacité d'analyse de l'environnement qui lui permet de se maintenir au fait des nouvelles tendances et des nouveaux problèmes à l'échelle locale, nationale et mondiale. La surveillance qu'elle exerce lui permet non seulement de prévoir les difficultés et les possibilités, mais aussi de déterminer dans quelle mesure elle devra s'adapter pour s'acquitter efficacement de ses tâches dans un milieu en constante évolution.

L'analyse de l'environnement de la GRC est mise à jour trois fois par année et peut être consultée aux adresses suivantes :

rcmp-grc.gc.ca/html/environ_scan.htm (anglais)
rcmp-grc.gc.ca/html/environ_scan_f.htm (français)

Le 11 septembre 2001

Le 11 septembre, quatre avions de passagers américains ont été détournés et précipités sur les tours jumelles du World Trade Center dans la ville de New York, sur le Pentagone à Washington et dans un champ en Pennsylvanie. Ces actes terroristes, attribués à Osama Ben Laden et au réseau Al-Qaeda, ont secoué la planète et mis le terrorisme sur le devant de la scène internationale. Ils ont changé définitivement notre façon de voir le monde, en particulier les régions comme l'Amérique du Nord, que l'on a toujours cru relativement à l'abri du terrorisme. Ils ont également nécessités de nouvelles perspectives sur le maintien de l'ordre et de l'application de la loi.

Le visage du nouveau terrorisme mondial

Depuis le 11 septembre, nous sommes davantage sensibilisés aux menaces terroristes contemporaines. En effet, les terroristes :

- ont établi des bases à l'échelle internationale et leurs activités se sont accrues depuis le début des années 70;
- ont de solides convictions ainsi que des capacités et des philosophies (missions suicide p. ex.) que nous commençons seulement à comprendre;
- ont des liens étroits avec le crime organisé;
- sont motivés par des interprétations religieuses et politiques extrémistes;
- voient leurs activités facilitées par certains aspects de la mondialisation, qui leur a permis d'accroître leur influence et leur incidence.

Le nouvel ordre international

Nous savions déjà, avant le 11 septembre, qu'il était nécessaire d'établir de nouveaux partenariats et de nouvelles institutions plus efficaces, mais les attaques terroristes ont contribué à souligner la nécessité d'une collaboration mondiale (par ex. des services de police intégrés). Nous sommes de plus en plus conscients que les superpuissances doivent désormais axer leurs

programmes sur la sécurité et l'humanitarisme ainsi que sur le sentiment que toutes les nations ont des rôles et des responsabilités à assumer à cette fin. Nous nous attendons à ce que nos partenaires mondiaux fassent leur part pour éliminer les menaces terroristes à l'échelle du pays et, dans certains cas, à l'échelle mondiale.

Nouveaux programmes de sécurité

L'une des réactions les plus immédiates et les plus tangibles aux attentats du 11 septembre a été la formation d'une coalition antiterroriste internationale. La coalition, qui devait être à l'origine une collaboration à court terme axée sur la réponse militaire aux événements du 11 septembre, est devenue un programme à long terme de lutte contre le terrorisme faisant appel à un modèle multidimensionnel (mesures diplomatiques, militaires, répressives, humanitaires et financières; collecte de renseignements, etc.).

En outre, de nouveaux concepts de sécurité sont mis en application le long des frontières nord-américaines afin de renforcer la sécurité tout en conservant la souveraineté et de faciliter l'intégration économique. La menace représentée par le terrorisme aura vraisemblablement une incidence considérable sur la migration internationale. De nombreux gouvernements exerceront de sévères contrôles frontaliers, les voyageurs feront l'objet d'exams plus approfondis, et le flux de réfugiés et de migrants pourrait diminuer. Le Canada et les États-Unis devront accroître leur collaboration sur ces questions, comme ils se sont engagés à le faire en décembre 2001, en signant la Déclaration conjointe de coopération sur la sécurité de la frontière et les migrations régionales.

Services de police intégrés

Les services de police, de renseignement et de sécurité internationaux sont aux prises avec des problèmes importants. Il existe actuellement une combinaison de méthodes et de facteurs déterminants tels que l'évolution historique des organismes de police et de renseignement dans divers contextes constitutionnels, leurs cadres national, légal et de régie et leur position sur la scène internationale. Cette diversité rend difficile la coordination horizontale et l'adoption d'approches intégrées adaptées à la situation dans son ensemble.

Une nouvelle façon de penser et de diriger devra être adoptée afin d'éliminer les cloisonnements et de favoriser la création de réseaux de collaboration offrant la souplesse requise. Par ailleurs, les organismes de sécurité du monde entier devront adopter une orientation stratégique et coordonnée; l'étendue de cette collaboration, sur laquelle repose le succès du projet, est essentielle à la création d'une alliance internationale efficace en matière de police et de renseignement.

Contexte de planification

La GRC a entrepris de mettre en œuvre une stratégie d'intervention en plusieurs étapes adaptée au nouveau contexte de sécurité, depuis les interventions immédiates qui ont suivi le 11 septembre (besoins en matière de sécurité et de tactique) jusqu'aux exigences à moyen et à long termes, y compris l'amélioration et l'intégration, de concert avec ses partenaires, des « alliances en matière de renseignements » et des capacités en matière d'application de la loi. La GRC devra notamment accroître sa collaboration avec les États-Unis, conformément à l'entente conjointe qu'elle a conclue avec le FBI en décembre 2001 en vue d'améliorer l'échange de données, l'équipement et l'information.

Grandes tendances en matière de politique

Malgré l'ampleur des événements du 11 septembre, il importe de tenir compte des autres activités et tendances majeures dont l'évolution se poursuit sur la scène mondiale et dont l'importance est toujours considérable dans le contexte du processus stratégique de maintien de l'ordre et d'application de la loi. Voici quelques-uns des facteurs à prendre en considération.

Contexte mondial

Données démographiques – croissance de la population

- La population mondiale continue d'augmenter rapidement : elle se chiffre actuellement à 6,1 milliards de personnes et devrait atteindre 9,3 milliards en 2050, dont 8,2 milliards seront concentrées dans des pays peu développés.

Société

- Inégalité croissante – les riches s'éloignent de la médiane vers le haut et les pauvres, vers le bas, ce qui crée des zones de paix et des zones de tourmente.
- Polarisation – Nord/Sud – Partisans de la mondialisation/Opposants à la mondialisation – Pour l'immigration/Contre l'immigration.
- Collectivités autochtones – les outils de la mondialisation pourraient aider les populations indigènes mondiales à se mobiliser et à collaborer en vue d'atteindre des objectifs communs.
- Espoir dans le sillage de la tragédie – à la suite des événements du 11 septembre, on a constaté l'existence d'un fort capital social dans le monde; il s'agit maintenant de voir s'il durera.

Économie

- Le commerce et la mondialisation croissante doivent maintenant être analysés dans le contexte d'une récession mondiale.
- Incidence nord-américaine – le ralentissement de l'économie américaine aura probablement pour effet

de stimuler la première récession mondiale depuis 1990, principalement en raison de la synchronisation des économies mondiales.

- Le 1^{er} janvier 2002 a marqué l'arrivée officielle de l'Euro – les analystes vont surveiller étroitement les signes de changements au chapitre de la domination économique mondiale.

Politique et gouvernance

- Les nouvelles zones d'influence politique mondiale croissante et les nouvelles puissances, par exemple la Chine et l'Inde, joueront probablement un rôle important dans le nouveau paysage international.

Environnement

- Détérioration continue de l'environnement mondial et de la santé humaine.
- Propreté de l'eau / propreté de l'air – les questions relatives à la qualité de vie créent un lien entre les pays développés et les pays en développement.
- La rareté de l'eau est une autre manifestation de l'inégalité entre les pays du nord et du sud ou entre les pays développés et les pays en voie de développement.
- Le changement climatique est toujours l'un des principaux problèmes environnementaux auxquels l'humanité doit faire face; ce phénomène a une incidence directe et indirecte sur la santé de l'homme et celle des autres espèces.
- Bonn 2001 - les participants ont réussi à trouver une solution de compromis afin de faire avancer l'Accord de Kyoto visant à réduire les gaz à effet de serre; les États-Unis sont donc la seule puissance mondiale à ne pas avoir signé l'Accord de Kyoto.

Sciences et technologie

- Les événements du 11 septembre ont aggravé les problèmes de confidentialité et de sécurité.
- Les activités de recherche et développement en biotechnologie ont pris une importance accrue en raison des nouvelles menaces.
- Les droits de propriété intellectuelle et d'accès à l'information sont en jeu; qui profite de l'avancement de la connaissance humaine et de l'innovation?
- La génétique est un secteur de l'économie qui croît rapidement et dont les activités sont susceptibles de redéfinir l'éthique et la santé tels que nous les connaissons.

Contexte canadien

Société

- Collectivités autochtones – un sondage réalisé par AINC a révélé que les questions touchant la santé, l'éducation et la durabilité économique préoccupent désormais davantage les Premières nations que celle de leur autodétermination.

Contexte de planification

- Des recherches récentes ont révélé que le Canada se classe dans les premiers parmi les démocraties occidentales présentant une cohésion sociale, classement attesté par le sentiment de bien-être exprimé par la population.

Économie

- La compétitivité du Canada dans l'économie mondiale est fonction de ses investissements dans le domaine des compétences et de l'apprentissage. Le Canada pourrait jouer un rôle de chef de file dans une société et une économie fondées sur le savoir, avec un pourcentage élevé de travailleurs instruits et qualifiés.
- Il devra tenir compte du nombre élevé de travailleurs peu spécialisés, de sa dépendance croissante à l'immigration comme source de main-d'œuvre qualifiée et des grands changements démographiques structurels.
- Le budget du Canada de 2001 comporte des prévisions budgétaires équilibrées pour les deux prochaines années malgré le contexte de turbulence économique; la prudence dont le Canada a fait preuve sur le plan financier au cours des dernières années a eu un effet stabilisateur.
- Les Canadiens et les Canadiennes demeurent plutôt optimistes quant à leur avenir économique, et ce malgré les sonnettes d'alarme tirées par les médias, les commentateurs financiers et les économistes.

Politique et gouvernance

- La Commission Romanov sur l'avenir des soins de santé au Canada continue de mettre l'accent sur les valeurs publiques, la durabilité de notre système de santé, l'adaptabilité et les relations.
- Rôle changeant du Canada dans les relations mondiales et nationales – la possibilité que le Canada soit un modèle de justice sociale rend encore plus nécessaire la collaboration et l'engagement multisectoriels en matière de politique.
- Le Canada et les États-Unis ont conclu un partenariat historique en ce qui concerne l'exercice des pouvoirs après le 11 septembre; ce partenariat a été établi en vue d'accroître la collaboration en matière de renseignements, d'enquêtes, d'application de la loi et de gestion frontalière.

Environnement

- Les questions relatives à l'eau et à la rareté de l'eau pourraient avoir une incidence sur le programme d'action mondial dans un avenir rapproché. Une énorme pression est exercée sur le Canada; les événements de Walkerton et de North Battleforth ont sonné l'alarme.

- Les questions relatives à la propreté de l'eau et de l'air précèdent celle de la sécurité sur la liste de priorités des Canadiens en matière de politique.
- Les changements climatiques qui se produisent dans le Nord du Canada pourraient compromettre la capacité des Inuit et des autres peuples nordiques à tirer leur subsistance de la terre.

Enjeux stratégiques clés

Les attentats du 11 septembre ont révélé la vulnérabilité de l'Amérique du Nord face aux menaces terroristes ainsi que le « côté sombre » de la mondialisation. Ils ont non seulement fait ressortir l'importance de la collaboration et des partenariats internationaux, mais aussi modifier notre façon de voir et de gouverner le monde. Dans ce contexte, plusieurs enjeux stratégiques clés ont été déterminés.

- Élaborer une stratégie d'intervention efficace en cas de menaces réelles ou appréhendées pour la sécurité.
- Définir le rôle du gouvernement après les événements du 11 septembre.
- Trouver des solutions aux problèmes inhérents aux pressions contradictoires liées à l'harmonisation et au protectionnisme.
- Reconnaître les liens existant entre le programme de sécurité et le programme commercial.
- Prendre en considération la complexité croissante du processus d'élaboration des politiques.
- Déterminer la position et la contribution du Canada dans le nouvel ordre mondial.

Voilà l'étendue du « RPP en transition » et le contexte dans lequel se déroulent nos activités de planification. La GRC est une organisation qui a adopté une nouvelle vision audacieuse, une organisation axée sur des buts et des priorités stratégiques, une organisation qui s'efforce non seulement d'être de plus en plus responsable sur le plan financier, mais aussi d'apprendre et de s'adapter.

Vous trouverez dans les sections qui suivent les activités de transition que nous mettons en œuvre en vue de définir nos plans et nos priorités par rapport à nos résultats stratégiques. Le RPP de 2003-2004 sera le dernier de la période de transition.

5

1. Réduire la menace que représentent le terrorisme et le crime organisé

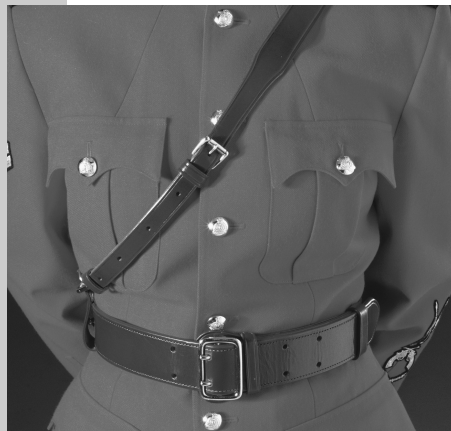
Énoncé de résultat

- Désorganiser et démanteler les groupes de criminels organisés et de terroristes et les empêcher d'exercer leurs activités au Canada.

Plans et priorités

- Mettre en place des équipes de sécurité nationale intégrées (ESNI) à Vancouver, à Toronto, à Montréal et à Ottawa en vue de coordonner les efforts visant à identifier et à prévenir tout acte terroriste susceptible de compromettre la sécurité du Canada, d'une part, et à repérer et à poursuivre les terroristes, d'autre part.
- Créer un bureau du renseignement financier (BRF) afin de recueillir des renseignements pertinents en vue de dépister et de poursuivre les groupes terroristes, dans le but de retirer de la circulation les biens qu'ils ont acquis illégalement.
- Améliorer la sécurité du transport aérien en mettant sur pied des groupes de sécurité aérienne (GSA) afin de protéger le public contre les attaques terroristes.
- Doter cinq postes d'agent de liaison (AL) en vue d'accroître la lutte contre le crime organisé et le terrorisme dans des postes étrangers à des endroits stratégiques (Kingston, Madrid, La Haye, Pékin et Vienne).
- Veiller à ce que les membres de la nouvelle Section de l'exécution des lois fédérales dans les aéroports qui sont affectés à Vancouver, à Toronto et à Montréal concentrent leurs efforts sur la lutte contre le crime organisé.
- Élaborer une approche intégrée visant à rendre plus difficile la falsification des passeports et des documents de voyage canadiens ainsi que l'obtention de la citoyenneté canadienne pour les groupes de terroristes et de criminels organisés.
- D'ici cinq ans, mettre sur pied trois unités d'infiltration permanentes chargées de prendre des mesures proactives contre le crime organisé et les autres activités criminelles.
- Améliorer le plan de gestion du Programme des produits de la criminalité au Canada.
- Améliorer le processus de diffusion des renseignements stratégiques relatifs à la contrebande des produits du tabac en vue d'appuyer la Stratégie de lutte contre le tabagisme du gouvernement fédéral.
- Améliorer la portée et la qualité des renseignements enregistrés dans les systèmes de renseignements partagés.
- Recueillir davantage de renseignements dans les domaines des crimes contre l'environnement, des infractions liées à la propriété intellectuelle, des crimes liés aux diamants et des crimes commis dans les aéroports internationaux.
- Offrir des programmes d'éducation et de prévention à l'échelle nationale et internationale, de manière à dissuader les immigrants illégaux et à empêcher les groupes de criminels organisés d'entrer au Canada.

Renseignements détaillés selon les résultats stratégiques



Priorités stratégiques :

*Terrorisme et crime organisé
Jeunesse
Services de police internationaux
Justice alternative
Services de police intégrés*

Objectifs stratégiques :

*Prévention et éducation
Renseignements
Enquêtes
Application de la loi
Protection*

Renseignements détaillés selon les résultats stratégiques

- Élaborer des stratégies visant à repérer les groupes de criminels organisés qui fabriquent de faux papiers afin de créer de nouvelles identités pour les personnes qui veulent participer à l'élaboration de projets frauduleux.
- Améliorer les méthodes de formation relatives aux techniques d'enquêtes spéciales et continuer à améliorer notre système de détection de documents de voyage contrefaits par des faussaires de plus en plus habiles ainsi que des cartes de crédits, de la monnaie et des cartes de paiement contrefaites par des criminels de plus en plus compétents.
- Élaborer une Stratégie d'apprentissage concernant la lutte contre le crime organisé afin d'améliorer nos compétences et nos aptitudes en matière d'enquête.
- Utiliser davantage la technologie en vue d'accroître la sécurité des personnes protégées désignées.
- Améliorer notre processus d'évaluation qui reconnaît l'incidence du crime organisé et du terrorisme sur la sécurité et la protection de la collectivité, l'incidence des enquêtes sur les groupes de terroristes et de criminels organisés, y compris les enquêtes sur les produits de la criminalité et le financement du terrorisme, ainsi que l'incidence de la gamme complète des enquêtes de nature économique sur le crime organisé et le terrorisme.
- Déterminer des indicateurs de rendement relatifs à la désorganisation et au démantèlement des groupes de criminels organisés et de terroristes.

Principaux partenaires

- SGC, Justice Canada, Transports Canada, ADRC, ministère des Finances, Santé Canada, Banque du Canada, Industrie Canada, Patrimoine Canada, SCC, CIC, MAECI, MDN, UNCIVPOL, USINS, CANAFE, DGIB, DGBS, SCRS, SCRC, secteur privé (Association des banquiers canadiens, lignes aériennes internationales, etc.), organismes municipaux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé, de l'éducation et des services correctionnels, organismes d'application de la loi canadiens et étrangers

Indicateurs de rendement

- Nombre de sous-groupes gravement désorganisés ou démantelés au sein des groupes de criminels organisés et de terroristes considérés comme représentant les principales menaces pour le Canada
- Nombre de menaces, d'incidents et de tentatives de détournement associés à des personnes protégées désignées

Nota : Habituellement, ce résultat est aussi attribuable à d'autres organismes d'application de la loi.

Secteurs d'activité responsables

- Services de police fédérale
- Services de police de protection

2. Réduire la participation des jeunes aux activités criminelles

Énoncé de résultat

- Investir dans le bien-être à long terme des collectivités en mettant en œuvre des activités de prévention de la criminalité à l'intention des jeunes et des très jeunes, axées sur les causes sociales sous-jacentes.

Plans et priorités

- Mettre davantage l'accent sur les programmes de prévention et d'éducation en matière de criminalité destinés aux jeunes à risques.
- En collaboration avec Développement des ressources humaines Canada et d'autres ministères qui s'occupent des jeunes à risques, faire progresser la Stratégie emploi jeunesse en élaborant des programmes conçus expressément pour aider les jeunes à risques à accéder au marché du travail.
- Mettre en place une initiative de formation communautaire et créer un groupe de travail en partenariat avec le Solliciteur général du Canada, l'Association des chefs de police, les services de police d'Ottawa et des bénévoles de la collectivité en vue d'élaborer un modèle de formation intégrée sur les « drogues de club » et les « raves », et de trouver des solutions locales aux décès par overdose et aux accidents indirectement attribuables à la consommation de drogues pendant les raves.
- De concert avec Santé Canada et certains organismes communautaires, offrir aux membres de la GRC une formation sur le dépistage des personnes atteintes du syndrome d'alcoolisme fœtal ou touchées par les effets de l'alcool sur le fœtus, et sur la façon d'intervenir avec celles-ci.
- En partenariat avec Industrie Canada, le Réseau-Éducation-Médias, le Service canadien de renseignements criminels et d'autres intervenants, faire progresser la Stratégie canadienne pour l'utilisation sécuritaire, prudente et responsable d'Internet en élaborant des documents d'information publique visant à sensibiliser davantage les enfants aux dangers liés à l'utilisation d'Internet et en analysant des données sur l'utilisation d'Internet par les enfants, en vue de cerner les dangers existants et d'élaborer une stratégie de communication relative à la diffusion des données recueillies.

- Élaborer des méthodes de suivi de la récidive chez les jeunes déjudiciariés.
- Évaluer les divers programmes de la GRC axés sur la sensibilisation, le bien-être de la collectivité et la prévention du crime afin de déterminer s'ils sont adaptés aux collectivités autochtones.

Principaux partenaires

- Ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, organismes non gouvernementaux et jeunes bénévoles

Indicateurs de rendement

- Nombre de membres de la GRC et de la collectivité ayant reçu une formation sur les principes et la philosophie de la Stratégie nationale de la jeunesse et sur la prévention du crime dans le cadre d'un programme de développement social

Nota : Les tendances qui se dégagent au chapitre de certains crimes commis par les jeunes peuvent être un indicateur d'avenir une fois que le programme de formation sera mis en œuvre.

Secteur d'activité responsable

- Services de police contractuelle

3. Réduire la violence et la victimisation

Énoncé de résultat

- Cibler les groupes extrêmement susceptibles de commettre des crimes avec violence.
- Venir en aide au maintien de la paix et aux groupes qui, selon les statistiques, sont plus susceptibles que les autres d'être victimes de violence (les enfants, les personnes âgées, les groupes ethnoculturels, les Premières nations, les femmes).

Plans et priorités

- Déterminer les tendances au chapitre du pourcentage de crimes contre la personne signalés à la police et les tendances au chapitre des taux de victimisation pour les cinq dernières années.
- Poursuivre la mise en œuvre des programmes de police communautaire, notamment les programmes de justice réparatrice, de prévention de la criminalité et autres stratégies.
- Analyser l'incidence des changements démographiques et socioéconomiques sur la criminalité.
- Établir des partenariats avec d'autres ministères fédéraux pour les besoins des enquêtes nationales visant à évaluer les perceptions de la population canadienne quant à la violence conjugale et la violence faite aux femmes.
- Continuer à améliorer le Système des rapports statistiques sur les opérations (RSO) de la GRC afin d'assurer l'exactitude des données sur la criminalité.
- Donner à tous les membres de la Police de la circulation de la GRC une formation relative à la nouvelle approche adoptée en matière de prestation de services, qui devrait accroître la fréquence du port de la ceinture de sécurité et réduire le nombre d'accidents attribuables à la conduite avec facultés affaiblies.
- Mener des enquêtes sur le port de la ceinture de sécurité et la consommation d'alcool la nuit dans les régions rurales du pays afin de recueillir des données de référence qui permettront d'établir des mesures de rendement.
- Continuer à chercher et à élaborer des moyens novateurs pour soutenir les enquêtes locales sur la victimisation et la peur d'être victime d'un crime afin de déterminer des mesures concrètes pour mesurer le succès des initiatives d'information et de sensibilisation.
- Continuer à chercher et à établir de nouveaux partenariats en matière d'information du public et de sensibilisation à la prévention du crime.
- En partenariat avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), et Condition féminine Canada, appuyer le Cercle national autochtone pour la lutte contre la violence familiale et lui fournir une orientation.
- Évaluer les programmes que nous offrons en matière de sensibilisation, de bien-être communautaire et de prévention du crime pour vérifier s'ils sont bien adaptés à la société canadienne.
- Continuer à offrir aux membres de la GRC le cours intitulé Enquêtes sur les agressions sexuelles, qui comprend un module sur la sensibilisation aux victimes.
- Élaborer à l'intention des membres de la GRC un cours d'envergure nationale sur la violence conjugale dans lequel seront examinées des questions touchant la

dynamique du déséquilibre des pouvoirs, le cycle de la violence dans une relation, la sécurité de la victime et des enfants ainsi que les services aux victimes.

- Renforcer les pratiques exemplaires en matière de prévention du suicide dans les collectivités autochtones.
- En partenariat avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada et le Conseil national pour la prévention du crime, aider les peuples autochtones à élaborer un plan d'action national de lutte contre la violence familiale dans leurs collectivités pour appuyer l'Initiative de lutte contre la violence familiale mise en œuvre par le gouvernement fédéral.
- Accroître notre capacité d'intervention dans les cas importants de désordre public.
- Améliorer les structures policières permettant aux services de police locaux de s'acquitter de toutes leurs responsabilités.
- Améliorer la communication et la collaboration entre la police locale et les collectivités qu'elle sert.

Principaux partenaires

- SGC, Justice Canada, Santé Canada, DRHC, Service correctionnel du Canada, MAINC, Condition féminine Canada, Statistique Canada, Conseil national de prévention du crime et autres ministères fédéraux, parties à des contrats de prestation de services de police, organismes provinciaux, collectivités, organismes communautaires de prévention de la criminalité et de sécurité, organismes de services aux victimes, autres services de police, écoles et autres organismes non gouvernementaux

Indicateurs de rendement

- Tendances au chapitre du nombre de crimes contre la personne signalés à la police, plus particulièrement en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle
- Tendances au chapitre des taux de victimisation d'après les enquêtes menées auprès des victimes, plus particulièrement en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle
- Tendances au chapitre de la fréquence du port de la ceinture de sécurité
- Tendances au chapitre du pourcentage de conducteurs avec facultés affaiblies dans les régions rurales
- Nombre de programmes de sensibilisation en place
- Nombre d'organismes partenaires collaborant avec la police aux programmes de sensibilisation

Dans les pays déchirés par la guerre où des missions de maintien de la paix exécutées par des membres de la police civile :

- nombre de violations des droits de la personne signalées;
- réduction des besoins en matière d'intervention ou de surveillance de la police internationale;

Secteurs d'activité responsables

- Services de police contractuelle
- Services de maintien de la paix

Renseignements détaillés selon les résultats stratégiques

4. Favoriser la justice alternative

Énoncé de résultat

- Adopter en matière de prestation des services de police une approche adaptée aux besoins et à la culture des collectivités en mettant l'accent sur les solutions de rechange au système de justice pénale traditionnel qui permettent de réduire la récidive et de tenir compte à la fois de la victime et du contrevenant.

Plans et priorités

- Continuer à améliorer le système des rapports statistiques sur les opérations (RSO) de la GRC afin d'assurer l'exactitude des données sur la criminalité.
- Mettre en œuvre des initiatives de justice réparatrice, telles que les forums de justice communautaire (FJC) afin de réduire la récidive, surtout dans le cas de jeunes contrevenants coupables d'infractions mineures.
- Continuer de travailler en partenariat avec le Réseau de justice autochtone afin de favoriser la compréhension de l'histoire et de la culture autochtones et l'utilisation des forums de justice communautaire en élaborant un module de formation à l'intention des membres de la GRC et des collectivités.
- Poursuivre la collecte systématique de données sur l'incidence favorable des activités de justice réparatrice.
- Continuer de surveiller les tendances en matière de Justice alternative.
- Analyser les données recueillies sur l'incidence de la formation sur les forums de justice communautaire et la résolution de conflits dans les arrondissements

scolaires où les conseils scolaires travaillent en partenariat avec la GRC.

- Continuer de participer avec l'Association canadienne de justice pénale à la planification de la Conférence nationale sur la justice réparatrice (nota : la Conférence, qui doit avoir lieu en septembre 2002 à Hull, Québec, portera sur les questions et les préoccupations que soulève le recours à la Justice alternative).

Principaux partenaires

- Collectivités et dirigeants, Justice Canada - Réseau de justice autochtone, AINC, CIC, DRHC, SCRS, Conseil national de prévention du crime, procureurs généraux provinciaux, Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada et parties à des contrats de prestation de services de police.

Indicateurs de rendement

- Tendances relatives au nombre de personnes déjudiciarisées.

Secteur d'activité responsable

- Services de police contractuelle

5. Faire preuve de leadership dans les services de police intégrés à tous les niveaux

Énoncé de résultat

- Promouvoir le partage des renseignements de nature criminelle, du matériel et des techniques d'enquête et de l'information ainsi que la gestion stratégique des ressources des organismes d'application de la loi œuvrant à l'échelle municipale, provinciale, nationale et internationale, notamment par l'établissement de partenariats en vue d'accroître l'efficacité des opérations de police internationales et de contribuer à la mise sur pied à l'étranger d'une infrastructure civile et démocratique.

Plans et priorités

- Améliorer les relations internationales en coopérant aux enquêtes menées par les services de police d'autres pays et en leur offrant des séances de formation.
- Créer des services du renseignement financier afin de suivre les activités des mouvements terroristes sur les marchés financiers.
- Mettre en œuvre la stratégie de protection de l'intégrité des frontières qui prévoit le déploiement de nouvelles équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) à divers endroits stratégiques le long de la frontière et améliorer l'efficacité des équipes existantes en partenariat avec les autres organismes gouvernementaux.
- Mise sur pied, à la suite des récents attentats terroristes, d'équipes intégrées de sécurité nationale (EISN) regroupant des experts de la GRC et des organismes fédéraux, provinciaux, municipaux et internationaux d'application de la loi.
- Élaborer un PE de concert avec CIC afin d'officialiser notre coopération aux fins de l'application de la *Loi sur l'immigration*.
- Élaborer un PE de concert avec ADRC, Direction des droits et des taxes d'accise, afin d'officialiser notre coopération aux fins de l'application de la *Loi sur l'accise*.
- Établir un nouveau partenariat avec les organismes de réglementation et le secteur privé en vue de l'élaboration du Centre RECOL (Centre de signalement en direct des crimes économiques) afin d'aider les organismes d'application de la loi et les organismes de réglementation à lutter contre les fraudeurs.
- Renforcer le partenariat actuel avec Transports Canada afin de le rendre davantage proactif et d'en préciser l'orientation stratégique.
- Renforcer des partenariats avec les services de police et les organismes d'application de la loi afin de permettre la mise en œuvre de services de police entièrement intégrés à l'occasion des futurs événements d'importance tels que le Sommet du G8, la Journée mondiale de la jeunesse et les visites royales.
- Permettre aux services de police intéressés à adopter dans leur secteur de compétence la nouvelle approche de la GRC en matière de prestation des services de police de la circulation d'avoir accès à l'Outil d'information de gestion pour la police de la circulation et au plan d'action de la Gendarmerie.
- Établir des contacts au sein des services de sécurité du Canada et des autres pays afin de continuer à être davantage proactifs sur la scène internationale en vue de réduire l'impact des activités du crime organisé et

- des terroristes sur la population canadienne.
- Coopérer avec les services de sécurité canadiens et étrangers de protéger efficacement les personnes jouissant d'une protection internationale et les autres dignitaires.
- Élaborer des initiatives spéciales de lutte contre le crime organisé axées sur le rôle respectif des services de police locaux et d'Interpol.
- Sensibiliser davantage les agents de police civile canadiens à l'importance de signaler les activités criminelles.
- Travailler de concert avec nos partenaires au sein des commissions provinciales des valeurs mobilières afin d'améliorer notre capacité d'analyse des fraudes en valeurs mobilières.
- Mettre sur pied une unité du renseignement spécialisée en matière de protection.
- Élaborer et réaliser une enquête auprès de nos partenaires et des divers intervenants.
- Continuer à investir dans le renouvellement et la mise à niveau des outils technologiques de soutien des opérations de police : Centre d'information de la police canadienne (CIPC), stratégie nationale en matière de systèmes radio, système de gestion des dossiers d'incident, systèmes de renseignement et systèmes spécialisés.

Principaux partenaires

- SGC, BCP, CPM, SCRC, ACDI, CIC, MDN, ACCP, Interpol, Europol, le groupe d'experts du G8 sur le crime organisé transnational et le terrorisme international, Transports Canada, Conseil canadien de la sécurité, Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) de l'Organisation des États américains, Association internationale des chefs de police, International Association of Law Enforcement Intelligence Analysts, homologues aux États-unis, en Angleterre et en Australie et services de police provinciaux et municipaux.

Indicateurs de rendement

- Degré de satisfaction exprimé par les partenaires quant à la qualité des partenariats.
- Efficacité des services de police locaux en matière de lutte contre le crime transfrontalier.
- Augmentation du volume de données valables reçues sur la criminalité et le terrorisme.
- Déplacements sécuritaires des personnes jouissant d'une protection internationale et des dignitaires canadiens.
- Sécurité du transport aérien.

Secteurs d'activité responsables

- Services de police fédérale
- Services de police contractuelle
- Services de maintien de la paix
- Services de police de protection
- Services nationaux de police

6. Assurer une saine gestion et une reddition de comptes rigoureuse

Énoncé de résultat

- Démontrer, à la satisfaction de nos partenaires et des divers intervenants, que nous assurons l'optimisation des ressources grâce à une saine gestion, à une reddition de comptes rigoureuse et à une gestion conforme aux principes de la fonction moderne de contrôleur.
- élaborer avec nos partenaires un cadre d'évaluation du rendement et de reddition des comptes eu égard à nos responsabilités en vertu de la nouvelle Loi sur le recyclage des produits de la criminalité;
- restructurer le cadre d'évaluation de l'Initiative des Produits de la criminalité intégrée afin de le rendre compatible avec les besoins de l'État;
- poursuivre la mise en œuvre des cadres d'évaluation du rendement de l'ILAC et du Programme des douanes et de l'accise;
- améliorer le cadre redditionnel et le financement du Programme de la police de protection en procédant à un examen national de son rôle, de ses fonctions, de sa structure et de son financement
- déterminer s'il est faisable d'étendre la couverture du Système d'information de gestion (SIG) aux opérations de protection;
- améliorer l'intégration de la gestion par résultats (présentation des rapports sur les programmes financés par l'ACDI) dans toutes les phases des opérations de maintien de la paix;
- adopter une approche stratégique en matière de recrutement et de formation des administrateurs de police en élaborant et en appliquant des critères clés de sélection et de formation.

Plans et priorités

- Le gouvernement a confié à la GRC les fonds nécessaires au soutien d'un large éventail d'initiatives visant à identifier et poursuivre les personnes ou groupes constituant une menace pour la sécurité nationale ainsi qu'à déceler et prévenir leurs actions. La Gendarmerie entend mettre l'accent sur une saine gestion du temps et des ressources afin d'obtenir des résultats optimaux au meilleur coût possible.

Nous entendons également :

- améliorer les processus de planification afin de faire en sorte qu'il soit possible d'évaluer et de déclarer clairement les résultats en fonction de plans et de priorités bien compris;
- mettre en œuvre un régime de gestion du rendement efficace en faisant appel au tableau de bord prospectif;
- mettre en œuvre des pratiques modernes de gestion fondée sur les résultats (p. ex. fonction de contrôleur moderne);
- continuer de chercher des façons novatrices et économiques d'obtenir une rétroaction systématique sur la qualité des services offerts par la GRC et de veiller à ce que ces services continuent de répondre aux besoins des clients, partenaires et intervenants;
- élaborer une méthodologie appropriée en vue de réaliser auprès des partenaires auxquels nous offrons des services de police à contrat une enquête distincte du futur examen quinquennal des ententes de prestation de services policiers, afin de nous assurer que nos services et nos méthodes de prestation sont toujours adaptés aux besoins de nos clients;
- nous préparer en vue de l'examen, en 2007, des ententes de prestation de services policiers portant sur une période de vingt ans;
- intensifier les mesures visant à réduire les coûts associés à la divulgation de données en vertu de la loi;
- améliorer notre capacité de rendre compte de notre gestion au gouvernement en adoptant une méthode normalisée de sélection et d'ordonnancement des fichiers et en établissant des rapports pendant les affaires et à leur conclusion;

Principaux partenaires

- SGC, organismes centraux, experts-conseils du secteur privé et autres ministères et organismes ayant démontré avoir des pratiques exemplaires.

Indicateurs de rendement

- Niveau de satisfaction quant à la qualité et au délai de présentation des rapports financiers.

Secteurs d'activité responsables

- Services de police fédérale
- Services de police contractuelle
- Services de maintien de la paix
- Services de police de protection
- Services nationaux de police
- Structure organisationnelle

7. Accroître l'efficacité et l'efficacité des clients

Énoncé de résultat

- Capacité du client d'obtenir les résultats prévus moyennant des frais directs moins élevés par suite de l'analyse des renseignements, d'une formation d'enquêteur spécialisée, du recours aux services d'enquête technique et scientifique et au dépôt de données des SNP.

Plans et priorités

- Adopter une approche axée sur la mise sur pied d'un point de service unique afin d'employer un nouveau processus de gestion des cas, de consolider les disciplines, de centraliser les services spécialisés tels que l'Office central des contrefaçons et la banque de données génétiques et de répartir uniformément le nombre de cas à traiter à l'échelle nationale.
- Continuer de recueillir des données sur la satisfaction de la clientèle au moment du renvoi des éléments de preuve aux clients après leur analyse à l'aide d'un Questionnaire sur la qualité du service.
- Se conformer à l'objectif de l'Initiative d'amélioration du service du SCT, soit un accroissement de 10 % d'ici 2005.
- Rationaliser la gestion des cas de manière à éviter les chevauchements ainsi que le travail dont les résultats offrent peu de valeur probante.
- Améliorer l'efficacité des services de police et organismes d'application de la loi canadiens dans leur lutte contre le crime organisé en favorisant l'adoption d'une forme de répression axée sur le renseignement.
- Mettre en œuvre un système de gestion de l'information pour les services des laboratoires judiciaires et améliorer la présentation de l'information sur le rendement.
- Mettre en œuvre un système d'identification en temps réel afin de permettre la transmission électronique rapide des empreintes au site national du SAID.

Principaux partenaires

- Enquêteurs de police canadiens, avocats de la Couronne, ministères et organismes fédéraux et provinciaux, FBI, fournisseurs de services du secteur privé.

Indicateurs de rendement

- Satisfaction des clients.
- Accroissement de l'efficacité et/ou de l'efficacité de la clientèle.
- Degrés de satisfaction exprimés pour les partenaires clés quant à la qualité du soutien aux enquêtes scientifiques et techniques.
- Degrés de satisfaction exprimés par les partenaires clés quant à la qualité des analyses de renseignements et à la formation des enquêteurs spécialisés.

Secteur d'activité responsable

- Services nationaux de police

8. Offrir des produits et des services de grande qualité en temps opportun

Énoncé de résultat

- Adoption par les SNP de normes de qualité reconnues (normes en vigueur dans l'industrie ou mutuellement convenues avec les clients ou partenaires) et prestation de services d'une qualité égale ou supérieure à celle prescrite par ces normes.
- Élaborer des technologies telles que la modélisation anatomique et la reconstitution virtuelle des lieux du crime permettant d'améliorer sensiblement la qualité des indices matériels, la constitution de la preuve et la qualité des éléments de preuve présentés devant les tribunaux.

Plans et priorités

- Accélérer l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'Identification en temps réel (ITR) afin d'être en mesure d'offrir à nos partenaires nationaux et internationaux de meilleurs services d'identité judiciaire et d'information sur les casiers judiciaires.
- Se conformer à l'objectif de l'Initiative d'amélioration du service du SCT, soit un accroissement de 10 % d'ici 2005.
- Améliorer l'efficacité du CIPC en allant de l'avant avec le Projet de renouvellement du CIPC pour stabiliser le système actuel, concevoir une nouvelle plate-forme et améliorer le système.
- Veiller à ce que les renseignements fournis par le SCRC répondent aux besoins des organismes d'application de la loi du Canada.
- Veiller à ce que le SCRC dispose des compétences nécessaires pour assurer la collecte efficace et efficace de renseignements sur les priorités nationales et les autres questions ayant trait au crime organisé.
- Permettre à tous les services de police du pays de consulter le catalogue BiblioCat du Collège canadien de police sur Internet afin qu'ils disposent d'un meilleur accès aux ressources d'apprentissage et de formation.
- Poursuivre l'expansion des systèmes de diffusion d'information et de formation en ligne.
- Mettre en œuvre la deuxième étape du nouveau programme d'apprentissage du Centre des cadres policiers en tenant des consultations auprès des cadres policiers et d'établissements d'enseignement tels que le Centre canadien de gestion (CCG).
- Faire en sorte que le CCP adopte une nouvelle orientation stratégique qui lui permettra de répondre aux nouveaux besoins de formation dans le domaine des enquêtes sur la criminalité technologique et le crime organisé, de la lutte contre le terrorisme et de l'analyse des renseignements criminels.
- Poursuivre les démarches visant à faire accréditer tous les laboratoires par le Conseil canadien des normes, organisme associé autorisé à accorder l'accréditation par l'Organisation internationale de normalisation (ISO).
- Nommer un gestionnaire national de la qualité ayant pour fonctions de veiller à ce que le Service des laboratoires judiciaires offre des services de qualité en temps opportun, d'assurer la gestion des cas et de veiller à ce que la méthodologie associée au processus d'accréditation soit dûment consignée dans des documents.

- Conclure une convention d'offre permanente avec un laboratoire de génoscopie privé dûment accrédité aux services duquel on pourrait avoir recours en cas d'augmentation brusque de la demande.
- Conclure avec un laboratoire provincial dûment accrédité une entente relative à la prestation de services de toxicologie.
- Réduire la paperasserie en élaborant et en mettant en œuvre des technologies électroniques de saisie et d'extraction en direct des renseignements criminels et des données relatives à l'identité judiciaire.

Principaux partenaires

- Quelque 500 organismes d'application de la loi canadiens, ministères et organismes fédéraux et provinciaux reliés par les 18 500 points d'accès au réseau des SNP, laboratoire de génoscopie privé dûment accrédité, services de police étasuniens, FBI et Interpol.

Indicateurs de rendement

- Pourcentage des normes de l'industrie respectées pour les produits et services visés.
- Questionnaire sur la qualité du service.
- Délai de réponse pour la communication des résultats aux clients selon l'ordre de priorité.
- Possibilité d'obtenir des données exactes sur les opérations sans intervention manuelle.
- Délai de réponse pour la communication des résultats des analyses génétiques.
- Analyse des données sur le contrôle de la qualité.

Nota : Il est toujours difficile pour une organisation de contrôler la qualité de ses produits ou services. La présente mesure vise à permettre aux SNP de déterminer la qualité de leurs services ou produits qui sont les plus importants pour leurs clients.

Secteur d'activité responsable

- Services nationaux de police

9. Placer l'innovation et la recherche au cœur des activités des Services nationaux de police

Énoncé de résultat

- Les SNP sont reconnus par le monde de l'enseignement, le monde des affaires et les organismes d'application de la loi comme un chef de file en matière d'innovation et de recherche, en vertu des travaux réalisés à l'interne ou confiés à des tiers dignes de confiance.

Plans et priorités

- Passer en revue les pratiques actuelles en matière d'analyse génétique en vue de formuler un plan pour identifier les victimes de catastrophes.
- Mettre sur pied un programme scientifique d'établissement de profils de diamants à l'appui du Diamond Protection Service de la GRC.
- Mettre en œuvre un système d'identification en temps réel (ITR) permettant d'identifier les suspects pendant qu'ils sont sous garde et de mettre à jour leur casier judiciaire par simple saisie des données à la source.
- Refondre le programme d'apprentissage destiné aux cadres des services de police.
- Adopter le modèle de l'administration fédérale afin de devenir une organisation favorisant le renouveau.

- Mettre en œuvre un nouveau plan stratégique en vue de développer une formation axée sur le crime organisé, la criminalité technologique et le renseignement à l'École des sciences policières.
- Établir des partenariats et des alliances et céder les droits de propriété intellectuelle afférents à la banque de données et à ses systèmes d'exploitation.
- Soumettre à des essais et évaluer le matériel de lutte contre le terrorisme pour le compte des organismes d'application de la loi.

Principaux partenaires

- Monde de l'enseignement, monde des affaires et organismes d'application de la loi.

Indicateurs de rendement

- Nombre d'éléments protégés par des droits de propriété intellectuelle « exportés ».
- Nombre de services utilisées.
- Degré de coopération et d'acceptation des partenaires.

Secteur d'activité responsable

- Services nationaux de police

10. Assurer une intégration maximale du processus d'application de la loi

Énoncé de résultat

- Soutenir et améliorer l'intégration des services policiers en aidant les organismes d'application de la loi et de justice pénale à accroître leur efficacité en coordonnant leurs efforts.
- Établir des plates-formes normalisées pour la gestion et l'échange des renseignements judiciaires entre les divers intervenants du système judiciaire.
- Accroître les possibilités d'apprentissage mutuel entre les organismes et favoriser le détachement d'instructeurs des différents services de police afin d'appuyer les efforts des services de police intégrés.

Plans et priorités

- Passer en revue l'utilisation de la technologie des analyses d'empreintes génétiques au sein du système canadien de justice pénale et contribuer aux recommandations en vue d'en accroître l'efficacité.
- Renforcer les partenariats avec les services de police et organismes d'application de la loi canadiens et étrangers ainsi que les clients externes, afin de promouvoir l'adoption et l'utilisation des normes du National Institute Standards of Technology (NIST) pour l'échange électronique des empreintes digitales et d'autres données.
- Poursuivre l'examen des efforts déployés par tous les partenaires dans le contexte de la stratégie globale adoptée par la GRC pour lutter contre le crime organisé.
- Améliorer la prestation de services en ayant recours aux technologies telles que l'identification en temps réel (ITR), le Système d'inscription, de mise à jour et de contrôle des casiers judiciaires - Entrée directe (SIMCCJ-ED), le Système d'accès régional au Système automatisé d'identification dactyloscopique (SARSAID) ainsi que la modélisation anatomique et la reconstitution virtuelle des lieux du crime.

Principaux partenaires

- Quelque 500 organismes d'application de la loi canadiens, ministères et organismes fédéraux et provinciaux, FBI, Interpol.

Indicateurs de rendement

- Nombre d'appariements entre des crimes perpétrés dans des secteurs de compétence distincts grâce aux laboratoires judiciaires et à la comparaison des empreintes digitales.

Secteur d'activité responsable

- Services nationaux de police.

11. Maximiser le rendement des investissements consentis par les divers intervenants

Énoncé de résultat

- Offrir aux divers intervenants la possibilité de maximiser le rendement des investissements qu'ils ont consentis au titre du matériel, des ressources humaines et des ressources financières.

Plans et priorités

- Rationaliser la gestion des cas de manière à éviter les chevauchements ainsi que le travail dont les résultats offrent peu de valeur probante.
- Consolider les services et optimiser toutes les ressources du Service des laboratoires judiciaires.
- Améliorer l'efficacité du CIPC en allant de l'avant avec le Projet de renouvellement afin de stabiliser le système actuel, de concevoir une nouvelle plate-forme et d'améliorer le système.
- Élaborer des technologies telles que la modélisation anatomique et la reconstitution virtuelle des lieux du crime permettant d'améliorer sensiblement la qualité des indices matériels, la constitution de la preuve et la qualité des éléments de preuve présentés devant les tribunaux.
- Poursuivre l'élaboration du système d'identification en temps réel (ITR), programme de transmission électronique transparente de données sur les casiers judiciaires à la base de données centrale.
- Renforcer les partenariats avec les services de police et organismes d'application de la loi canadiens et étrangers ainsi que les clients externes, afin de promouvoir l'adoption et l'utilisation des normes du National Institute Standards of Technology (NIST) pour l'échange électronique des empreintes digitales et d'autres données.

- Établir des plates-formes normalisées pour la gestion et l'échange des renseignements judiciaires entre les divers intervenants du système judiciaire.
- Chercher une façon novatrice et économique de mesurer le rendement des contributions faites par les divers intervenants aux SNP et communiquer les résultats aux intervenants.
- Mettre sur pied de concert avec les intervenants un cadre de reddition des comptes et d'évaluation du rendement.

Principaux partenaires

- Clients, partenaires fédéraux, provinciaux, municipaux et territoriaux, organismes centraux, fournisseurs de produits et services du secteur privé.

Indicateur de rendement

- Comparaison entre la contribution des intervenants et leur perception quant au rendement tangible et intangible des investissements ainsi consentis.

Secteur d'activité responsable

- Services nationaux de police.

6

Contacts

Personnes-ressources pour obtenir plus de renseignements sur ce rapport :

Renseignements sur les plans et priorités

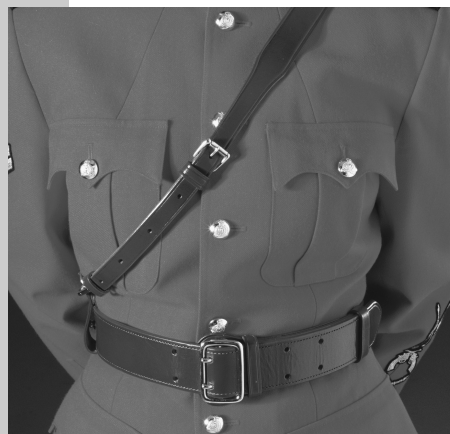
Eva Kmiecic, sous-commissaire
Orientation Stratégique
Gendarmerie royale du Canada
Immeuble de la DG
1200, promenade Vanier, bureau G-303
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-3540
Télécopieur : (613) 993-0309

Renseignements financiers

Paul Gauvin, sous-commissaire
Gestion générale et Contrôle
Gendarmerie royale du Canada
Immeuble de la DG
1200, promenade Vanier, bureau G-308
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-1712
Télécopieur : (613) 993-3770



Autres renseignements

Priorités stratégiques :

Terrorisme et crime organisé
Jeunesse
Services de police internationaux
Justice alternative
Services de police intégrés

Objectifs stratégiques :

Prévention et éducation
Renseignements
Enquêtes
Application de la loi
Protection

Annexe 7

1. Renseignements financiers

Les tableaux financiers suivants sont inclus dans ce rapport

- Plan de dépenses de la GRC
- Dépenses prévues et équivalents temps plein des Services de police fédérale
- Dépenses prévues et équivalents temps plein des Services de police contractuelle
- Dépenses prévues et équivalents temps plein des Services de maintien de la paix
- Dépenses prévues et équivalents temps plein des Services de police de protection
- Dépenses prévues et équivalents temps plein des Services nationaux de police
- Dépenses prévues et équivalents temps plein de la Structure organisationnelle

Les tableaux suivants sont disponibles sur notre site Web à : <http://www.grc.ca/dpr/rpp02f.htm>

- Liste des grands projets d'immobilisation
- Résumé des grands projets d'immobilisations
- Sommaire des paiements de transfert
- Source de recettes disponibles et non disponibles
- Coût net du programme pour l'année budgétaire
- Prêts, placements et avances par secteur d'activité
- Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

2. Soutien aux autres initiatives

Cette section contient l'information sur les initiatives horizontales et collectives de nature pangouvernementale.

L'information sur les initiatives suivantes est disponible sur notre site Web à : www.grc.ca/dpr/rpp02f.htm

1. Initiatives horizontales

- Initiative d'amélioration des services
- Modernisation de la fonction de contrôleur
- Stratégie de développement durable
- La GRC en direct
- Initiative du secteur bénévole

2. Initiatives collectives

- Fraude par télémarketing
- Equipes intégrées de sécurité nationale
- Initiative de lutte anticontrebande
- Groupe d'étude sur l'immigration
- Groupe des enquêtes spéciales
- Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité
- Mesures pour lutter contre le crime organisé
- Programme canadien sur les crimes de guerre
- RECOL : Signalement en direct des crimes économiques
- Projet d'analyse des contrefaçons

- Enquêtes sur les fraudes en valeurs mobilières
- Projet pilote de la police de la circulation
- Initiative de lutte contre la violence familiale
- Programme de valorisation des cadets autochtones
- Programme de formation à l'intention des jeunes Autochtones
- Ateliers de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones
- Projet exploratoire Le gouvernement en direct
- Mission des Nations Unies au Kosovo



Annexe

(\$en million de dollars)	Coût total Actuellement prévu	Prévisions des dépenses 31 mars, 2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Besoin des exercices futurs
A Services de police fédérale						
1 Détachement Cornwall , Cornwall ON (ADP)	8,5	0,1	0,9	4,5	1,1	0,0
2 Équipement de télécom, remplacement et amélioration du système (AM)	48,7	4,3	5,3	6,5	7,1	25,5
B Services de police contractuelle						
1 Prince George, CB – District nord (fin de projet)	7,7	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
2 Saskatoon, SK – Sous-division (ADP)	13,0	2,3	4,0	6,6	1,0	0,0
3 Bureau du district sud, Calgary (ADP recherché)	25,0	0,1	1,0	2,7	10,0	10,4
4 QG divisionnaire et Détachement d'Iqaluit (Nunavut) – (ADP recherché)	12,3	0,0	4,0	4,3	3,0	0,0
5 Selkirk Ma. – Détachement (en construction)	4,3	2,7	0,5	0,0	0,0	0,0
6 Peace River, Al – Détachement (en construction)	4,2	1,0	2,8	0,0	0,0	0,0
7 Cross Lake – Immeuble du détachement et logement familial (AM)	3,1	1,4	1,0	0,0	0,0	0,0
8 Terre-Neuve – Modernisation du système de télécom (ADP)	23,3	3,9	10,0	5,4	4,0	0,0
9 Équipement de télécom, remplacement et amélioration du système (ADP)	87,3	6,7	8,9	11,8	13,0	47,0
10 Mise en service du CIIDS (APP)	10,8	0,9	1,0	4,2	3,4	1,4
11 Saskatchewan - Modernisation du système de télécom (APP)	33,9	4,3	1,0	4,4	5,0	19,3
12 Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) (APP et ADP recherchés)	68,4	0,0	19,8	32,0	16,6	0,0
C Services nationaux de police						
1 Système automatisé d'identification dactyloscopique (AM)	9,3	1,7	1,9	1,9	1,9	1,9
2 Renouvellement du CIPC	154,9	29,1	38,8	31,3	17,1	0,0
3 Établissement de profils de diamants (AM)	2,7	0,9	0,5	0,5	0,4	0,4
4 Système intégré de gestion des laboratoires (SIGL)	6,4	2,8	1,3	1,3	0,5	0,5
5 Lecteur direct (AM)	17,5	8,3	2,3	2,3	2,3	2,3
6 Identification en temps réel (ITR)	108,8	1,3	20,0	30,0	39,0	18,5
7 Système d'accès régional au Système automatisé d'identification dactyloscopique (AM)	4,5	1,3	3,2	0,0	0,0	0,0
D Structure organisationnelle						
1 Ottawa (ON) – Rénovations à la Direction générale (ADP)						
2 Installation de refroidissement centrale, Ottawa(ON) (complété)	110,9	0,3	4,5	12,5	15,7	75,8
3 Direction générale d'Ottawa, nouvel immeuble de trois étages (APP)	2,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
4 Stratégie de biens immobiliers du SCN – Phase d'élaboration, Ottawa	14,8	2,9	9,0	2,5	0,0	0,0
5 QG divisionnaire, Halifax (NS) (ADP recherché)	3,2	0,2	1,0	0,1	0,0	0,0
6 Champs de tir de 50 mètres aux locaux de la formation centralisée, Regina (SK)	46,0	0,4	2,0	2,1	12,9	27,6
7 Régina (SK)-Installation de locaux de la formation centralisée pour un mess (ADP recherché)	3,0	0,1	0,0	1,2	1,6	0,0
8 QG divisionnaire, Whitehorse (YT) (ADP recherché)	6,5	0,1	0,6	5,7	0,0	0,0
9 Chilliwack (CB) - Centre de services de soutien de la Région du Pacifique (en construction)	16,5	0,0	0,9	4,8	7,3	2,5
10 Réinstallation/Plan d'ensemble du QG de la Division E, Vancouver C.-B.	14,9	6,0	2,8	0,0	0,0	0,0
	140,0	0,6	0,3	0,0	0,0	0,0
Autres						
Autres projets d'immobilisations contrôlés dont les coûts se situent entre 400 000\$ et 3 000 000\$	131,2	30,7	26,0	26,0	26,0	23,0/an

Table 1 : Liste des grands projets d'immobilisation

Annexe

Table 2: État d'avancement des grands projets de la Couronne

Projet de renouvellement du CIPC

1. Aperçu

Le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) est le seul service national stratégique à appuyer la sécurité publique en permettant un partage efficace de l'information entre divers partenaires et organismes d'application de la loi au pays et à l'étranger. Cependant, en raison de son âge — 30 ans — le CIPC menace de s'effondrer si on ne lui accorde pas une attention immédiate.

Réalisé sous l'égide de la GRC et en collaboration avec les différents acteurs de l'appareil de justice pénale, le Projet de renouvellement du CIPC regroupe de nombreux organismes et secteurs de compétence. Sorte de passerelle nationale, le nouveau CIPC permettra aux différents partenaires du système de justice pénale d'accéder aux données essentielles sur les crimes et les contrevenants. À ce titre, le CIPC est indispensable au Réseau canadien d'information sur la sécurité publique (RCISP), qui est un élément important du programme de sécurité publique du gouvernement.

Le Projet de renouvellement du CIPC comporte quatre volets :

Projet 1 - Protection des communications
Projet 2 - Modernisation du CIPC

Projet 3 - Index national de justice pénale
Projet 4 - Nouveaux clients/Nouveaux services

2. Organisme responsable et ministères participants

La GRC est l'organisme responsable de ce projet. Le commissaire adjoint aux Services nationaux de police en est le parrain et responsable de l'atteinte des objectifs fixés. En outre, le comité directeur du projet est formé de

représentants de la GRC, du ministère du Solliciteur général, du Secrétariat du Conseil du Trésor et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Établi depuis longtemps, le Comité consultatif du CIPC participe également à la supervision du projet.

3. Maîtres-d'oeuvre et principaux sous-traitants

Les principaux sous-traitants sont :

ADGA (Québec) Ltée
200, boul. Montcalm, bur. 200.
Hull (Québec) J8Y 3B5

Groupe CGI Inc
275, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H9

EDS Canada Inc
45, rue O'Connor, bur. 500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4

FMP/Flaman Management Partners Ltd.
331, rue Cooper, bur. 503
Ottawa (Ontario) K2P 0G5

Un autre sous-traitant devrait être retenu au printemps 2002 afin de voir au développement et à la mise en

oeuvre du projet. Si le besoin s'en fait sentir, d'autres sous-traitants seront sollicités pour fournir des compétences, du matériel ou des logiciels particuliers.

4. Principales étapes

Le 15 avril 1999, le Conseil du Trésor a donné son approbation préliminaire pour l'ensemble du projet et son approbation effective pour le Projet 1 et l'étape de définition des projets 2, 3 et 4. On prévoyait que le projet s'étendrait sur 48 mois et coûterait 115 millions de dollars.

Calendrier d'exécution

Projet 1 - Protection des communications
 Projet 2 - Modernisation du CIPC
 Phase 1 - Modernisation des services d'interface
 Phase 2 - Réduction du risque associé au PRISM
 Phase 3/4 - Modernisation des applications
 Projet 3 - Index national de justice pénale
 Projet 4 - Nouveaux clients/Nouveaux services

Le 29 mars 2001, le Conseil du Trésor a donné son approbation effective pour un montant de 52,6 millions de dollars destiné aux phases 1 et 2 du Projet 2. Après révision, on estime qu'il faudra 155 millions de dollars et 72 mois au total pour compléter le projet.

Date initiale	Revised Date
Décembre 2001	Mars 2002
Mars 2003	Mars 2005
S/O	Décembre 2002
S/O	Août 2002
S/O	Mars 2005
Juin 2003	Mars 2005
Juin 2003	Mars 2005

5. Rapport d'étape et explication des écarts

Le Projet 1 sera complété en mars 2002. On a déjà terminé la conception organique et l'élaboration des phases 1 et 2 du Projet 2, amorcé les essais, et la mise en oeuvre est prévue pour le printemps 2002. La conception fonctionnelle de la phase 3 du Projet 2 est terminée et les validations de principe sont en cours. En outre, on s'emploie à définir la portée fonctionnelle des projets 3 et 4.

On estime actuellement à 155 millions de dollars la somme nécessaire à la mise en oeuvre d'une solution complète pour le renouvellement du CIPC, contre 115 millions de dollars prévus initialement en avril 1999. Cette augmentation s'explique par une meilleure compréhension de la complexité du Projet de renouvellement du CIPC, par le souci d'assurer la disponibilité continue du CIPC en adoptant une approche plus segmentée et moins risquée, ainsi que par une compréhension effective du problème d'obsolescence à résoudre. Conséquence directe de la complexité des projets et du désir de réduire les risques, le prolongement de la durée du projet a également accru les coûts d'infrastructure et de soutien au projet.

1999-2000

- Les dépenses prévues pour ce projet étaient de 28,1 millions de dollars, ce qui correspond au niveau de financement initial.
- Les dépenses autorisées étaient de 15,5 millions de dollars après un report de 12,6 millions de dollars sur l'exercice 2000-2001.
- Les dépenses réelles étaient de 20,2 millions de dollars.
- Des fonds additionnels ont été prélevés sur les ressources de la GRC pour couvrir le manque à gagner.

2000-2001

- Les dépenses prévues pour ce projet étaient de 46,2 millions de dollars, ce qui correspond au niveau de financement initial.
- Les dépenses autorisées étaient de 27,0 millions de dollars après un report de 31,8 millions de dollars sur l'exercice 2001-2002.
- Les dépenses réelles étaient de 18,4 millions de dollars.
- Après remboursement du prêt interne consenti par la GRC en 1999-2000, on a dégagé un surplus de 3,5 millions de dollars.

2001-2002

- Les dépenses prévues pour ce projet étaient de 34,1 millions de dollars, ce qui correspond au niveau de financement initial.
- Les dépenses autorisées étaient de 25,6 millions de dollars après un report de 31,8 millions de dollars sur l'exercice 2001-2002 et de 40,3 millions de dollars sur l'exercice 2002-2003.
- Les dépenses réelles devraient être de 29,1 millions de dollars.
- Le manque à gagner est couvert par le surplus de 3,5 millions de dollars dégagé à la suite de l'exercice 2000-2001.

2002-2003

- Les dépenses prévues pour ce projet étaient de 6,3 millions de dollars, ce qui correspond au niveau de financement initial.
- Les dépenses autorisées étaient de 46,6 millions de dollars après un report de 40,3 millions de dollars sur l'exercice 2001-2002.

6. Retombées économiques

Il n'y a aucune retombée économique particulière au Projet de renouvellement du CIPC.

Annexe

Table 3 : Sommaire des paiements de transfert

(En dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Subventions				
Services internes				
• Association des anciens de la GRC	1 900	1 900	1 900	1 900
• Association internationale des chefs de police	1 900	1 900	1 900	1 900
• Survivants de membres tués en service	1 535 000	1 535 000	1 535 000	1 535 000
Statutaire				
• Pensions et autres avantages des employés				
• Pensions en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	21 153 000	23 000 000	23 000 000	23 000 000
• Pour compenser les membres de la GRC blessés dans l'exercice de leurs fonctions	7 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
• Pensions aux familles des membres de la GRC tués en service	62 000	100 000	100 000	100 000
Total des subventions	29 753 800	40 638 800	40 638 800	40 638 800
Contributions				
Services nationaux de police				
• Contributions aux candidats de l'extérieur de la GRC qui suivent des cours au Collège canadien de police	363 000	386 080	386 080	386 080
Total des contributions	363 000	386 080	386 080	386 080
Total des subventions et des contributions	30 116 800	41 024 880	41 024 880	41 024 880

Table 4 : Source des recettes disponibles et non disponibles

(\$ en millions dollars)	Prévisions des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Recettes disponibles				
Services	903,7	920,7	930,7	930,7
Frais de service	12,6	12,6	7,0	7,0
Total de recettes disponibles	916,2	933,2	937,6	937,6
Recettes non disponibles				
Privilèges, licences et permis	5,0	5,0	5,0	5,0
Remboursement de dépenses d'années antérieures	0,6	0,6	0,6	0,6
Divers	0,1	0,1	0,1	0,1
Produit de ventes	1,3	1,3	1,3	1,3
Disposition des biens de la Couronne	4,6	4,6	4,6	4,6
Total des recettes non disponibles	11,6	11,6	11,6	11,6
Total des recettes disponibles et non disponibles	927,8	944,8	949,2	949,2

Table 5 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(\$ en millions de dollars)	Total
Dépenses prévues nettes	2 583,1
Plus:	
<i>Services reçus sans frais</i>	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGS)	15,3
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurances et coûts par le SCT	107,1
Contributions au régime d'invalidité des employés fournie par Ressources humaines Canada	0,4
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	2,3
	125,1
	2 708,2
Moins : Recettes disponibles	933,2
Moins : Recettes non-disponibles	11,6
2002-2003 Coût net du programme	1 763,4

Table 6 : Prêts, placements et avances par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004	Prévues 2004-2005
Prêt				
Services de police fédérale Initiative des produits de la criminalité (C. du T. # 825021) Prêt (non-budgétaire)	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts totaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursement				
Services de police fédérale Initiative des produits de la criminalité (C. du T. # 825021) Prêt (non-budgétaire) (prêt en 2002-2001) Services de police contractuelle Dépassement 1997-1998 Structure organisationnelle A2M (C du T. # 826187)	(6,1)	(6,1)	0,0	0,0
Remboursement total	(17,4)	(14,4)	(8,3)	0,0
Total	(17,4)	(14,4)	(8,3)	0,0

Table 7 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Application de la loi				
Secteurs d'activité				
Services de police fédérale	27,2	39,8	35,6	32,6
Services de police de protection	0,5	0,6	0,6	0,6
Services de police contractuelle	64,9	66,9	67,2	67,2
Services nationaux de police	77,4	79,9	101,5	97,2
Structure organisationnelle	11,0	11,0	11,0	11,0
Services de maintien de la paix	0,0	0,0	0,0	0,0
Total pour le ministère	181,0	198,3	216,0	208,6

Initiative d'amélioration des services (IAS)

La GRC s'engage à améliorer au cours des cinq prochaines années le niveau de satisfaction de sa clientèle à l'égard des services qu'elle lui offre, et ce, d'une manière significative et mesurable. Pour respecter son engagement d'offrir aux Canadiens des services de police de qualité et s'assurer que ces services sont offerts conformément aux principes de la police communautaire, la Gendarmerie devra élaborer une stratégie en vue de mesurer de façon systématique le degré de satisfaction des clients et la qualité des services offerts. Elle devra en outre veiller à ce que l'approche adoptée à cette fin soit intégrée au programme de gestion du rendement actuellement mis en œuvre à l'échelle de la Gendarmerie à l'aide du modèle de la fiche d'évaluation équilibrée.

La GRC s'engage à assurer la mise en œuvre de l'IAS dans tous les secteurs d'activité en intégrant les exigences dans le tableau de bord prospectif. Pour assurer l'efficacité du tableau de bord élaboré aux fins de la gestion du rendement, il importe d'établir des données de référence permettant de mesurer la satisfaction de la clientèle, la satisfaction des partenaires et intervenants et la satisfaction des employés. Pour être efficace et applicable, une initiative de mesure de la satisfaction doit s'appuyer sur des données organisationnelles exactes et soigneusement étudiées.

Modernisation de la fonction de contrôleur

La modernisation de la fonction de contrôleur est une initiative pangouvernementale mise en œuvre sous la direction du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), conformément aux principes énoncés dans le rapport du Comité d'examen indépendant intitulé *La modernisation de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale du Canada*. Il s'agit essentiellement d'une réforme fondée sur la saine gestion des ressources, la prise de décisions efficaces axées sur les valeurs et l'établissement de rapports sur les résultats. La fonction de contrôleur moderne privilégie les résultats et les valeurs plutôt que les contrôles et la conformité, et favorise l'adoption d'une perspective de gestion élargie, moins axée sur l'aspect financier.

Le Bureau de la modernisation de la fonction de contrôleur est entièrement opérationnel depuis le printemps 2000. Une équipe solide et diversifiée, soutenue sans restriction par les cadres supérieurs de la GRC, s'est mise rapidement au travail. Cette promptitude témoigne de l'engagement et de l'intérêt de la GRC à l'égard de cette initiative du SCT. En 2002-2003, le Bureau aura pour tâches principales :

- de surveiller attentivement la mise en œuvre du plan d'amélioration de la gestion de la GRC et de présenter des rapports réguliers à l'État-major supérieur;

Plans et priorités

- Définir les indicateurs de rendement et les paramètres pour chacune des trois populations visées : clients, partenaires et intervenants et employés.
- Adapter les indicateurs de rendement aux objectifs organisationnels existants et élaborer des indicateurs quantitatifs.
- Définir nettement les populations auprès desquelles les données doivent être recueillies, surtout pour ce qui concerne les clients et les partenaires.
- Établir des taux annuels cibles de satisfaction de la clientèle.
- Déterminer les méthodes de collecte qui conviennent le mieux pour chacune des populations visées.
- Mesurer la satisfaction de la clientèle chaque année à l'aide de l'Outil de mesures communes.
- Élaborer des plans d'amélioration des services.
- Faire état dans le Rapport sur le rendement (RR) des progrès réalisés quant à l'accroissement de 10 % du taux de satisfaction de la clientèle.

- de faire connaître les avantages associés aux principes et aux pratiques de la fonction de contrôleur moderne aux gestionnaires de tous les échelons, dans toutes les régions où la GRC exerce ses activités.

En août 2000, la GRC a procédé à l'autoévaluation de ses processus, de ses systèmes et de ses pratiques de gestion, en s'inspirant de « l'évaluation des capacités » de KPMG, un outil d'autodiagnostic fondé sur des entrevues avec des gestionnaires et des intervenants (http://www.rcmp-grc.gc.ca/prog_serv/comptrollership.htm#Download).

La GRC va continuer à utiliser l'évaluation des capacités comme outil pour mesurer les progrès accomplis au chapitre de l'amélioration de la gestion; elle a élaboré un outil d'autoévaluation en direct qui lui permettra de mieux communiquer avec les gestionnaires et de les aider à évaluer leurs progrès. L'évaluation des capacités formera la base des mesures de rendement de l'initiative de modernisation en tant que telle, tandis que les principaux facteurs de succès énoncés dans chacun des plans d'action de la GRC formeront les principaux indicateurs de rendement.

La GRC sait pertinemment que les exigences concernant l'optimisation des ressources vont en augmentant. La fonction de contrôleur moderne, à l'instar de la Stratégie d'information financière (SIF), lui permettra de progresser

Annexe

vers son but ultime, c'est-à-dire accroître ses obligations redditionnelles envers les Canadiens et les Canadiennes. Les outils qu'elle utilisera pour continuer d'échanger des renseignements de gestion financière avec ses partenaires, notamment les provinces et les municipalités à contrat, auront une importance déterminante pour la mise en œuvre de la SIF. Au cours de l'exercice 2002-2003, la GRC mettra à l'essai une nouvelle méthode d'établissement des rapports financiers dans la province du Nouveau-Brunswick en vue d'établir une norme à l'intention de ses partenaires qui utilisent des données conformes à la SIF comme données de base. L'une des mesures de succès de ce projet sera l'acceptation et l'utilisation régulière de ces rapports tant par les partenaires à contrat que par les commandants opérationnels dans les régions et dans les divisions.

L'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur est étroitement liée au cadre stratégique de la GRC. L'utilisation du tableau de bord prospectif permettra à la GRC d'adopter une approche prioritaire de l'évaluation des capacités, à savoir la gestion du rendement stratégique.

Plans et priorités

- Continuer de présenter aux principaux partenaires et aux ministères pilotes les exposés sur les plans d'amélioration de la gestion et les progrès de la mise en œuvre.
- Établir des liens entre les améliorations apportées aux capacités de la GRC en matière de gestion des ressources humaines afin de déterminer les possibilités d'amélioration prioritaires au chapitre des compétences associées à la fonction de contrôleur, dans le contexte des compétences de base de la GRC et de ses stratégies d'apprentissage.
- Élaborer des plans de travail pour appuyer le cadre de contrôle de gestion (http://www.rcmp-grc.gc.ca/prog_serv/comptrollership.htm#acopy) et l'adoption d'une approche appropriée pour compléter le cadre de gestion du risque de la GRC. Cette structure de gestion, combinée aux travaux réalisés sur les pratiques comptables, reflète la détermination de la GRC à montrer aux ministères pilotes que la modernisation de la fonction de contrôleur donne lieu à une saine gestion et à une reddition des comptes rigoureuse, ce qui représente des résultats clés du projet de modernisation.
- Continuer à offrir des cours sur la modernisation de la fonction de contrôleur adaptés à l'auditoire de la GRC; des modules sur la SIF à l'intention des gestionnaires opérationnels; des outils Web d'évaluation adaptés et des programmes de perfectionnement continu en partenariat avec des établissements d'enseignement post-secondaire. Ces possibilités de formation seront offertes aux gestionnaires de tous les niveaux de l'organisation pour leur permettre de parfaire leurs compétences et d'avoir à leur disposition des outils et des techniques de gestion perfectionnés.

En tant qu'organisme pilote, la GRC en a appris beaucoup sur ses propres pratiques de gestion et leurs liens avec ses opérations. Elle a également eu l'occasion de mettre à l'essai des solutions de rechange en milieu adapté. Par ailleurs, sa participation au projet lui a permis d'accroître sa collaboration avec les autres ministères et organismes pilotes participants. En 2002-2003, dans le cadre du projet de modernisation pangouvernemental, les cadres supérieurs de la GRC continueront de faire partie de certains comités du SCT, dont le Groupe de travail sur la modernisation, le Conseil de la fonction de contrôleur, le comité de mise en œuvre du cadre de la gestion des risques intégrée et le Groupe de travail du directeur général. En assistant aux réunions de ces comités, les ministères et organismes participants peuvent non seulement échanger de l'information et rendre compte de leurs progrès vers la réalisation d'un objectif commun, mais aussi contribuer à l'orientation générale de la mise en œuvre de l'initiative du gouvernement fédéral par l'entremise du Secrétariat du Conseil du Trésor. La GRC est ainsi en mesure de consolider ses liens avec ses partenaires fédéraux, tout en prouvant à ses collectivités et à ses partenaires de l'extérieur qu'elle est déterminée à assurer une gestion d'excellence. Par ailleurs, notamment pour faire suite aux récentes recommandations formulées par le Bureau du vérificateur général, les réunions des comités permettent au Secrétariat d'avoir un bon aperçu des progrès et des problèmes des ministères et organismes en ce qui concerne la mise en œuvre de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur. La GRC a accepté de continuer à jouer un rôle de chef de file en collaboration avec le SCT.

Stratégie de développement durable (SDD)

La Gendarmerie a travaillé à la promotion et à l'adoption du concept de développement durable à l'échelle de l'organisation. L'inclusion des principes du développement durable dans la fiche d'évaluation équilibrée place le concept au cœur des activités de la GRC.

La Gendarmerie entend adopter une politique visant à accroître la responsabilisation eu égard à la protection de l'environnement et au développement durable. Elle s'engage à travailler activement à l'intégration des aspects sociaux, culturels et économiques dans ses opérations quotidiennes, initiative qui constituera un élément important de la stratégie qui sera présentée en 2003.

Les concepts du développement durable seront ainsi pris en compte dans la gestion de nos services opérationnels et nous avons l'intention d'en assurer la pleine intégration à l'échelle de l'organisation d'ici 3 ans. Nous aurons pour priorité d'atteindre les objectifs visés en matière de

protection de l'environnement et de développement durable et, pour ce faire, d'établir un cadre d'évaluation environnementale pour nos politiques, nos méthodes et nos opérations.

Année de mise en œuvre : 2002-2003

Années de présentation des résultats dans le RR : 2002, 2003 et 2004

Partenaires : RNCan et TPSGC

Fonds alloués : L'initiative sera financée sur les fonds des programmes existants de la GRC

Le RPP de l'an dernier prévoyait la mise en œuvre d'un SGIE au cours de l'exercice 2001-2002. Des contraintes financières et la refonte de notre stratégie en matière d'information électronique nous ont empêchés de respecter cet engagement. Nous avons toutefois revu notre plan et comptons établir un SGIE pour le développement durable d'ici le mois de mars 2003.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la SDD 2000 de la GRC, visitez notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.rcmp-grc.ca/html/sustain1.htm>

Stratégie de développement durable (SDD)

Objectifs de l'initiative	Résultats prévus
Gouvernance : Mettre en place un cadre de gestion en vue d'atteindre nos objectifs en matière de protection de l'environnement et de développement durable	Établir un Système de gestion de l'information environnementale (SGIE) Établir un Système de gestion de l'environnement (SGE) Tenir compte des principes du DR au cours du processus de planification Mettre en œuvre un programme de vérification
Encourager la mise en œuvre de programmes appropriés de gestion des déchets solides	Réduire la quantité de déchets produits et la quantité de déchets envoyés au dépotoir de 10 % et de 50 % respectivement par rapport à 1988
Éliminer les risques de contamination des lieux	Évaluer l'état de tous les terrains de la GRC d'ici 2006 et réduire la contamination
Adopter des pratiques favorisant la conservation de l'énergie et de l'eau dans nos installations	Réduire la consommation d'eau et d'énergie de 10 % dans nos principales installations d'ici 2003
Gérer notre parc de véhicules d'une façon respectueuse de l'environnement	Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 12 % d'ici 2010
Adopter les principes de conception écologique des immeubles	Réduire la quantité de déchets de construction

Annexe

La GRC en direct

Grâce à l'évolution rapide des moyens de communication électronique par Internet tels que le World Wide Web et le courrier électronique, la GRC est en mesure d'améliorer les services qu'elle offre à ses clients tant intérieurs qu'extérieurs. En lui donnant la possibilité de fournir des renseignements et des services de la façon plus commode et plus appropriée, l'Internet lui permet de faire une utilisation plus poussée et plus efficace des technologies de l'information à l'appui des services de police.

Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement annonçait sa détermination à se faire connaître dans le monde entier comme le gouvernement le mieux branché avec ses citoyens et à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'avoir accès à toute l'information et à tous les services gouvernementaux en direct, à l'endroit et au moment qui leur conviennent. Il devait réitérer cet engagement dans le discours du Trône de 2001 et prévoir des fonds de 600 millions de dollars dans le budget fédéral de 2001 afin de permettre au gouvernement d'assurer la prestation de ses services en direct d'ici 2006. Un montant de 280 millions de dollars avait déjà été affecté à ce projet.

L'initiative, qui est dirigée par le Conseil du Trésor, vise une amélioration continue de la qualité des interactions entre les Canadiens et leur gouvernement en permettant aux premiers de demander et d'obtenir des renseignements et des services au moment qui leur convient, où qu'ils se trouvent.

C'est le Bureau du dirigeant principal de l'information qui assure la coordination de l'initiative GED pour le compte de la GRC. La Gendarmerie assure déjà la prestation de services en direct tel que le programme Fais le bon CHOIX...sans drogues (CHOIX) dont le site Web sensibilise les jeunes aux toxicomanies depuis 1998.

La GRC travaille à cette initiative de concert avec de nombreux partenaires, la coopération étant la pierre angulaire de notre *Stratégie de prestation de services électroniques*. La stratégie consiste à faire passer l'information avant les services électroniques pour les clients tant de l'intérieur que de l'extérieur de la GRC. Les premiers efforts seront donc consacrés à rassembler et à intégrer les renseignements relatifs aux secteurs d'activité de la GRC et à ses partenaires. L'offre de renseignements et de services sur Internet viendra consolider davantage les méthodes de prestation de

services plus traditionnelles, tels les entretiens personnels et les communications par téléphone et par courrier.

Plans et priorités

- Réaliser une analyse des besoins et des attentes de la clientèle afin de disposer d'une assise aux fins de la planification des activités.
- Améliorer la présence de la GRC sur Internet grâce à un nouveau portail Internet appelé à devenir un point d'accès mono-fenêtre à tous les renseignements et tous les services de la GRC offerts en ligne.
- Réalisation d'une analyse de rentabilisation portant sur les réalisations attendues, les calendriers, la mise en place progressive, la gouvernance et les coûts des diverses initiatives.
- Préparer d'autres initiatives de niveau 2 en vue de leur présentation au Conseil du Trésor et entreprendre la mise en œuvre de celles qui ont été approuvées.
- Travailler à l'atteinte des objectifs de niveau 3 tels que le traitement à l'intérieur de grappes intégrées des activités mettant en jeu plusieurs paliers de gouvernement et l'établissement de liens électroniques avec d'autres services de police et organismes de justice partout au Canada.

Initiative du secteur bénévole (ISB)

Partenariat renouvelé entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole, l'Initiative du secteur bénévole (ISB) est le fruit d'une longue histoire de concertation des efforts en vue d'atteindre des buts communs. Elle constitue un effort important visant à renforcer les liens entre le gouvernement et la société civile.

Plus de 75 000 bénévoles apportent leur concours à la prestation des programmes et services de la GRC à la grandeur du pays, notamment en ce qui touche la sensibilisation aux drogues, la recherche et le sauvetage ainsi que les services aux victimes. Les bénévoles de la GRC sont trois fois plus nombreux que les membres de la GRC, ce qui fait de cette dernière un chef de file parmi les ministères et organismes fédéraux au chapitre du recours aux bénévoles. Bien que la GRC fasse principalement appel à des particuliers plutôt qu'à des organismes, elle entend maintenir son engagement à l'égard de l'ISB.

Initiative horizontale	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
<p>Partenaires avec le secteur bénévole au bénéfice des Canadiens et des Canadiennes</p> <p>Années de mise en œuvre : 2000-2001 - 2004-2005</p> <p>Années pour lesquelles les résultats annuels seront indiqués dans le Rapport sur le rendement : 2002, 2003 et 2004</p>	<p>Établir une relation plus stratégique avec le secteur bénévole. Accroître la capacité du secteur bénévole dans le domaine de l'élaboration des politiques ainsi que dans le domaine de la prestation de services et de programmes.</p>	<p>Le ministère responsable est le BCP. D'autres ministères et organismes bénévoles participent également au projet.</p>	<p>Resp. : BCP 94,6</p>	<p>Établissement d'une relation avec le secteur bénévole en vue d'élaborer des recommandations et des stratégies nationales, régionales et locales qui permettront à la GRC d'établir des partenariats avec le secteur bénévole dans le domaine de l'élaboration des politiques.</p>

Initiatives collectives

L'attention accrue accordée depuis quelques années aux initiatives collectives et à leurs résultats fait suite à la volonté de plus en plus marquée des Canadiens et des parlementaires de comprendre et d'évaluer la mesure dans laquelle les ministères et les organismes contribuent collectivement à l'atteinte des résultats. Les résultats collectifs sont le fruit d'initiatives auxquelles participent plusieurs secteurs de compétence, organismes, ministères ou partenaires en vue d'atteindre des objectifs communs.

Dans le cadre de ses opérations quotidiennes, la GRC compte énormément sur ses multiples partenaires pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes les meilleurs services qui soient. Elle participe donc à une multitude d'initiatives collectives interministérielles ou multicompetences, et est déterminée à améliorer la qualité de l'information sur son rendement dans l'atteinte des résultats collectifs. Les renseignements suivants constituent un premier pas dans cette direction.

Services de police fédérale

Initiative horizontale	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
<p>Fraude par télémarketing</p>	<p>Réduire l'ampleur de la fraude par télémarketing au Canada.</p>	<p>Resp. : GRC SGC FBI PPO Industrie Canada Douanes É.-U. Postes É.-U.</p>	<p>0,10 Non disponible Non disponible Non disponible Inconnu Non disponible</p>	<p>Réduction du nombre de victimes de fraude par télémarketing. Accroissement de la sensibilisation aux risques du télémarketing. Instauration de la confiance à l'égard du commerce électronique.</p>

Annexe

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Equipes intégrées de sécurité nationale (ELSN)	Accroître la sécurité nationale le long de la frontière canado-américaine en appuyant la SESN et les ESNI ainsi que les équipes d'enquête pour lutter contre la criminalité frontalière.	GRC CIC ADRC Services de police provinciale, locale et tribale Douanes américaines USINS Patrouille frontalière américaine Services de police américains	25	Réalisation d'enquêtes internationales intégrées le long de la frontière et établissement de liens avec des organismes de sécurité nationale et de lutte contre toute forme d'activité criminelle

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Initiative de lutte anti-contrebande	Protéger la société canadienne et les secteurs à risques de l'industrie.	Resp.: SGC GRC ADRC MJ	83.1	Réduction de la contrebande. Diminution du crime organisé.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Groupe d'étude sur l'immigration (GEI)	Arrêter et expulser les criminels dangereux qui se trouvent au Canada et qui sont assujettis aux lois sur l'immigration.	Resp. : GRC (12 membres de la GRC occupant un poste à la Section des questions d'immigration et de passeports) CIC (6 agents d'immigration)	GRC: 1,6	Accroissement de la confiance à l'égard du système d'immigration. Réduction des possibilités pour les criminels de s'associer au crime organisé.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Groupe des enquêtes spéciales (GES)	Empêcher les groupes de criminels organisés et de terroristes d'entrer au Canada en utilisant la prévarication et la corruption dans les ambassades ou missions canadiennes.	Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)	RCMP: 405,255	Réduction du risque que des criminels et des terroristes étrangers entrent au Canada.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Initiatives pour le contrôle des produits de la criminalité (IICPC)	Lutter contre le crime organisé et le terrorisme par la saisie et la confiscation des biens des groupes criminels en collaboration avec nos clients et partenaires.	Resp. : GRC SGC [Participants à l'IICPC : MJ, TPSGC (DGBS, DCJ), ADRC (Impôt et invest.), autres services de police provinciaux et municipaux], CANAFE, secteur financier civil (ABC, p. ex.)	42.6	Saisie et confiscation des biens des groupes et particuliers impliqués dans des activités criminelles, réduisant ainsi l'incitatif au crime et affaiblissant le crime organisé et ses effets néfastes sur la société canadienne.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Mesures pour lutter contre le crime organisé	Mettre en application le nouveau projet de loi C-24 et appuyer plusieurs initiatives en matière de renseignement et d'enquête, de recherche et développement de politiques, de consultation et de formation législative.	Total : GRC SGC (resp.) MJ	30 19.43 1.32 8.75 0.50	Meilleure coordination entre les organismes fédéraux d'application de la loi grâce à l'amélioration des méthodes de collecte et d'analyse de renseignements criminels et à l'augmentation du soutien aux enquêtes.

Annexe

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Programme canadien sur les crimes de guerre	Veiller à ce que le Canada ne serve pas de refuge aux criminels de guerre.	CIC (resp.) MJ GRC	Non disponible	Réduction du nombre de criminels de guerre qui entrent au Canada, grâce à la prévention, à l'extradition, à l'expulsion et à la poursuite des criminels de guerre.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
RECOL : Signalement en direct des crimes économiques	Accroître l'efficacité du processus de collecte de plaintes pour fraude ainsi que l'échange de renseignements avec les organismes d'application de la loi nationaux, les organismes de réglementation et les partenaires internationaux.	Resp. : GRC PPO FBI et membres du G8	0,735 million	Amélioration des processus de collecte des données et de communication des renseignements. Confiance accrue à l'égard du commerce électronique.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Projet d'analyse des contrefaçons (PAC)	Créer une base de données primaires comportant des renseignements sur la fausse monnaie afin de mener une campagne de sensibilisation et de répression visant à dissuader les criminels de se livrer au faux-monnayage.	Resp. : GRC Banque du Canada	0,1	Réduction des activités de faux-monnayage. Sensibilisation accrue du public au chapitre de la détection des faux billets. Confiance accrue des consommateurs et des détaillants à l'égard de la monnaie canadienne.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Enquêtes sur les fraudes en valeurs mobilières	Réduire le nombre de fraudes en valeurs mobilières et accroître la confiance des investisseurs à l'égard du marché financier canadien.	GRC (resp.) CMVO Organismes provinciaux de réglementation du commerce des valeurs mobilières	0,450	Réduction des activités de faux-monnayage. Sensibilisation accrue du public au chapitre de la détection des faux billets. Confiance accrue des consommateurs et des détaillants à l'égard de la monnaie canadienne.

Services de police contractuelle

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Projet pilote de police de la circulation dans le sud de l'Alberta	Assurer des services de circulation efficaces.	Resp. : GRC ACCP, Transports Canada, PPO, Université de l'Alberta, Alberta Center for Injury Control and Research, Alberta Motor Association, Alberta Health, Alberta Transportation et industrie albertaine du gaz et du mazout	0,1	Augmentation de la sécurité publique sur les routes du pays grâce à la sensibilisation et à l'application de la loi. Réduction des décès et des blessures graves attribuables aux accidents de la route.

Annexe

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Initiative de lutte contre la violence familiale	L'objectif de l'Initiative de lutte contre la violence familiale est de réduire la violence familiale au Canada. L'initiative fédérale vise à sensibiliser le public aux facteurs de risque de violence familiale et à la nécessité de l'engagement du public contre la violence; elle renforce le système de justice criminelle et les réseaux d'hébergement des victimes; elle appuie les efforts de collecte de données, de recherche et d'évaluation visant à identifier les interventions efficaces.	Société canadienne d'hypothèques et de logement, Justice Canada, Patrimoine Canada, GRC, Statistique Canada, Condition féminine Canada, AINC, DRHC, CIC, SCC, ministère de la Défense nationale et Bureau du conseil privé	7 (La GRC reçoit 0,45 million par année.)	Élaboration de politiques et de programmes fédéraux efficaces, efficaces et coordonnés sur les questions de violence familiale. Prévention accrue et interventions améliorées en matière de violence familiale. Élaboration et mise en œuvre d'activités visant à réduire la violence familiale Sensibilisation accrue du public et réduction de la tolérance de la société à l'égard de la violence familiale. Diminution de la violence familiale au Canada.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Programme de valorisation des cadets autochtones (PVCA)	Offrir un programme adapté sur le plan culturel.	Resp. : GRC Développement des ressources humaines Canada, province de Terre-Neuve et Labrador	0,3	Meilleures perspectives de carrière pour les Autochtones qui ne satisfont pas à priori aux exigences d'entrée de la GRC. Programme adapté sur le plan culturel.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Programme de formation à l'intention des jeunes Autochtones (PFJA)	Permettre aux jeunes Autochtones d'acquérir une formation et de l'expérience au sein des services de police.	Resp. : GRC MAINC	0,250	Augmentation du nombre de jeunes Autochtones qui poursuivent leur formation. Recrutement d'un plus grand nombre de jeunes Autochtones par la GRC.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Ateliers de prévention du suicide chez les jeunes Autochtones - White Stone	Prévenir le suicide chez les jeunes Autochtones en les informant et en les aidant à reconnaître les facteurs de risque.	Resp. : GRC Justice Canada, Conseil national de prévention du crime, Alberta Mental Health Association	0,200	Prévention du suicide. Santé et bien-être de la collectivité.

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
Projet exploratoire Gouvernement en direct	Créer des outils destinés aux jeunes et aux organismes d'aide à la jeunesse en vue de diffuser des renseignements à teneur locale sur le site www.DEAL.org	Resp. : GRC SCT, DRHC et Industrie Canada	0,3	Accès accru des jeunes Canadiens et des organismes d'aide à la jeunesse à des renseignements sur la santé et la sécurité. Participation accrue des jeunes. Canadiens aux activités communautaires et au processus de résolution de problèmes.

Annexe

Services de maintien de la paix

Initiative collective	Engagement à l'égard des résultats clés	Partenaires	Fonds alloués par les partenaires (en millions \$)	Résultats escomptés
<p>Mission des Nations Unies au Kosovo</p>	<p>Affecter rapidement et de façon rentable des policiers canadiens aux opérations de paix.</p> <p>Rehausser la réputation du Canada sur la scène internationale.</p> <p>Améliorer la qualité des services offerts par la police canadienne au chapitre des opérations de paix internationales.</p>	<p>Resp. : MAECI et ACDI</p> <p>SGC, Missions de maintien de la paix des NU, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et 28 services de police canadiens</p>	<p>20,3</p>	<p>Protection et promotion des droits de la personne.</p>